

T2

Financière
Sun Life inc.

Rapport destiné aux
actionnaires

Trimestre terminé
le 30 juin 2009

sunlife.com

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 0,05 \$ l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à CIBC Mellon. Pour plus de renseignements, communiquer avec CIBC Mellon au 1 888 290-0048.

La Financière Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre

TORONTO, le 6 août 2009 – La Financière Sun Life inc. (TSX, NYSE : SLF) a déclaré un bénéfice net de 591 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 519 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation dilué par action s'est élevé à 1,05 \$, une augmentation de 0,14 \$ par rapport au bénéfice dilué par action de 0,91 \$ au deuxième trimestre de 2008. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,9 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 12,9 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les libérations de provisions ont eu une incidence favorable sur les résultats du deuxième trimestre de 2009. Ces libérations de provisions découlent de la hausse des marchés boursiers et des taux d'intérêt ainsi que de l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux. De bons résultats découlant de l'amélioration des marchés financiers au deuxième trimestre ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, par des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par des pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre.

Le niveau de capital de la Compagnie demeure considérable et bien équilibré pour gérer les risques liés à ses activités tout en optimisant le rendement pour ses actionnaires. Au 30 juin 2009, la Compagnie a déclaré pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie un ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de 231 %.

« Les marchés boursiers se sont considérablement améliorés au cours du deuxième trimestre, ce qui a donné lieu à une forte augmentation du bénéfice, affirme Donald A. Stewart, chef de la direction de la Financière Sun Life. La vigueur et la lancée de nos activités sont tout aussi impressionnantes. Au Canada, une image de marque et des capacités de distribution solides demeurent essentielles lorsque les marchés sont volatils. Les souscriptions de nos activités d'assurance aux États-Unis ont profité d'une ruée vers les produits de qualité. Du côté de la MFS, l'excellence continue pour ce qui est du rendement des placements a donné lieu à des rentrées nettes. »

Il a ajouté : « Les gains récents enregistrés par les marchés boursiers sont encourageants, mais la reprise complète de l'ensemble de l'économie prendra encore du temps et les conditions du crédit représentent toujours des difficultés dans la conjoncture actuelle. Les facteurs économiques externes continuent d'exercer une incidence importante sur le bénéfice. Cette incidence se poursuivra au troisième trimestre alors que nous mettons à jour nos hypothèses liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt, conformément aux directives professionnelles concernant les provisions et le capital. Nous demeurons concentrés sur le maintien d'une excellente structure du capital, de loin supérieure aux niveaux minimaux réglementaires. Bien que la turbulence sur les marchés puisse entraîner la volatilité des résultats trimestriels, elle n'enlève rien à la solidité sous-jacente de nos activités.

Financière Sun Life

La Financière Sun Life, qui a été constituée en 1865, est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de services et de produits dans les domaines de l'assurance et de la constitution de patrimoine. Avec ses partenaires, la Financière Sun Life exerce aujourd'hui ses activités dans d'importants marchés du monde entier, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine et aux Bermudes. Au 30 juin 2009, l'actif total géré des compagnies du groupe Financière Sun Life s'élevait à 397 milliards de dollars. Le site www.sunlife.com propose de plus amples renseignements à ce sujet.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE) sous le symbole « SLF ».

RAPPORT DE GESTION

Trimestre terminé le 30 juin 2009

Daté du 6 août 2009

Bénéfice et rentabilité

Les résultats financiers présentés dans le présent document ne sont pas vérifiés.

SOMMAIRE FINANCIER

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux							
actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	591	(213)	129	(396)	519	378	1 052
Bénéfice (perte) d'exploitation ⁽¹⁾ (en millions de dollars)	591	(186)	(696)	(396)	519	405	1 052
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire (en dollars)	1,06	(0,38)	0,23	(0,71)	0,92	0,68	1,87
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,05	(0,38)	0,23	(0,71)	0,91	0,67	1,85
Bénéfice d'exploitation dilué par action ⁽¹⁾ (en dollars)	1,05	(0,33)	(1,25)	(0,71)	0,91	0,72	1,85
Rendement des capitaux propres (%)	14,9	(5,5)	3,3	(10,2)	12,9	4,7	13,2
Rendement d'exploitation des capitaux propres ⁽¹⁾	14,9	(4,7)	(17,9)	(10,2)	12,9	5,1	13,2
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	559,8	559,7	559,7	559,7	561,6	559,7	562,7
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin (en millions)	560,7	559,7	559,7	559,7	559,9	559,8	559,9

La Financière Sun Life inc.⁽²⁾ a présenté un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 591 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2009, comparativement à un bénéfice net de 519 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. Les libérations de provisions ont eu une incidence favorable sur les résultats du deuxième trimestre de 2009. Ces libérations de provisions découlent de la hausse des marchés boursiers pour 432 millions de dollars, de la hausse des taux d'intérêt pour 104 millions de dollars ainsi que de l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux pour 117 millions de dollars. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 217 millions de dollars des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, par une augmentation de 97 millions de dollars liée à des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par des pertes de valeur nettes sur le crédit de 121 millions de dollars au cours du trimestre. Les résultats du deuxième trimestre de 2008 comprenaient le bénéfice de 26 millions de dollars, ou de 0,05 \$ par action, attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial. La Compagnie a vendu cette participation au cours du quatrième trimestre de 2008.

Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,9 % au deuxième trimestre de 2009, comparativement à 12,9 % au deuxième trimestre de 2008. L'amélioration du rendement d'exploitation des capitaux propres découle de la hausse du bénéfice par action par rapport à l'exercice précédent qui est passé de 0,91 \$ à 1,05 \$.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 378 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 1 052 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Le bénéfice net pour le premier semestre de 2009 a subi l'incidence défavorable de l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et des pertes de valeur nettes sur le crédit. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable de l'amélioration des marchés financiers et de l'augmentation des taux d'intérêt au deuxième trimestre de 2009. Les résultats du premier semestre de 2008 comprenaient le bénéfice de 69 millions de dollars attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial.

Le bénéfice d'exploitation net s'est chiffré à 405 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 1 052 millions de dollars pour le premier semestre de 2008. Le bénéfice d'exploitation net pour le premier semestre de 2009 tient compte de la charge après impôts de 27 millions de dollars liée aux coûts de restructuration engagés relativement aux mesures prises par la Compagnie pour réduire son niveau de dépenses et accroître ses économies opérationnelles.

Incidence du change

De façon générale, le bénéfice net de la Compagnie profite d'un recul du dollar canadien, le bénéfice net des divisions internationales de la Compagnie étant converti en dollars canadiens. Les facteurs de l'incidence relative du change dans un trimestre donné sont les fluctuations des taux de change et la proportion des bénéfices générés par les filiales étrangères de la Compagnie. La Compagnie présente généralement l'incidence du change sur le bénéfice net d'un exercice à l'autre. Au cours du deuxième trimestre de 2009, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain. Cependant, la valeur du dollar canadien d'un exercice à l'autre a diminué. Au cours du deuxième trimestre de 2009, le bénéfice net total de la Compagnie a augmenté de 72 millions de dollars en raison du recul du dollar canadien par rapport au deuxième trimestre de 2008.

⁽¹⁾ Le bénéfice d'exploitation et les autres mesures financières fondées sur celui-ci, comme le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, sont des mesures non définies par les PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consulter la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR ». Dans le présent document, les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Avec ses filiales et coentreprises, la « Compagnie » ou « la Financière Sun Life ».

Incidence future de certaines modifications prospectives aux hypothèses relatives aux provisions techniques

En raison de l'importante volatilité du marché au cours de la dernière année et conformément aux directives professionnelles concernant les provisions et le capital, la Compagnie prévoit mettre à jour les hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt utilisées pour l'évaluation des passifs liés aux rentes à capital variable, aux fonds distincts, à certaines rentes à capital fixe et aux produits d'assurance-vie individuelle au troisième trimestre de 2009. Bien que l'incidence exacte de ces mises à jour ne puisse être déterminée, la Compagnie estime qu'il s'agira d'une incidence défavorable sur le bénéfice net de l'ordre de 450 millions de dollars à 550 millions de dollars après impôts, compte tenu des mesures prises par la direction. En outre, la Compagnie s'attend à ce que ces mises à jour donnent lieu à une diminution de ses ratios de capital réglementaires. Toutefois, la Compagnie s'attend à ce que la situation de sa trésorerie demeure excellente lorsque ces mises à jour seront en vigueur. L'incidence estimative de ces modifications constitue de l'information prospective. Pour plus d'information au sujet de ces mises à jour, consulter la rubrique « Perspectives » du présent document.

Rendement des différentes organisations

La Compagnie gère ses activités et présente ses résultats en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la FSL Canada), la Financière Sun Life États-Unis (la FSL États-Unis), la MFS Investment Management (la MFS), la Financière Sun Life Asie (la FSL Asie) et l'Organisation internationale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les secteurs, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires de la Financière Sun Life inc. qui sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Au besoin, un secteur est présenté en dollars canadiens et dans la devise utilisée par le secteur, afin de faciliter l'analyse des tendances sous-jacentes.

FSL CANADA

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)							
Assurance et placements individuels	136	77	(130)	28	177	213	326
Garanties collectives	53	65	74	81	80	118	129
Gestion de patrimoine groupe	28	52	1	48	39	80	88
Total	217	194	(55)	157	296	411	543

La FSL Canada a enregistré un bénéfice net de 217 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 194 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice de 296 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice par rapport au deuxième trimestre de 2008 est principalement imputable à l'incidence défavorable des couvertures de taux d'intérêt, aux modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit, à la diminution des gains liés à morbidité et à l'augmentation de la charge d'impôts. Cette diminution du bénéfice a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers au cours du deuxième trimestre de 2009. Les résultats du deuxième trimestre de 2008 comprenaient le bénéfice attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial. La Compagnie a vendu cette participation au cours du quatrième trimestre de 2008.

- Le bénéfice dégagé par la Division des assurances et placements individuels au deuxième trimestre de 2009 s'est chiffré à 136 millions de dollars, comparativement à 177 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice au deuxième trimestre de 2009 s'explique par l'incidence défavorable des couvertures de taux d'intérêt, les modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement, la diminution du bénéfice découlant de la vente de la participation de la Compagnie dans CI Financial et l'augmentation de la charge d'impôts. Cette diminution du bénéfice a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers.
- Le bénéfice net de la Division des garanties collectives s'est chiffré à 53 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à 80 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Cette diminution s'explique principalement par une diminution des gains liés à la morbidité et par les modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement.
- Le bénéfice net de la Division de la gestion de patrimoine groupe s'est chiffré à 28 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009, comparativement à 39 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement.

Le bénéfice s'est chiffré à 411 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 543 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net a diminué principalement en raison de la diminution du bénéfice découlant de la vente de la participation de la Compagnie dans CI Financial, de l'incidence défavorable des couvertures de taux d'intérêt et des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit.

Malgré les conditions économiques difficiles du deuxième trimestre de 2009, la FSL Canada a maintenu son niveau de souscriptions. Les souscriptions de produits individuels à taux d'intérêt fixe, notamment les rentes en capitalisation, les CPG et les rentes à constitution immédiate, ont augmenté de 119 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour se chiffrer à 248 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2009, les souscriptions de la Division des garanties collectives ont augmenté de 68 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour se chiffrer à 69 millions de dollars. Les souscriptions des services collectifs de retraite de la Division des garanties collectives comprennent 193 millions de dollars d'actif conservé lorsque des participants se sont retirés des régimes, pour un taux de conservation de 46 %. La Division des régimes de retraite collectifs a continué de miser sur sa position de chef de file du secteur des régimes à cotisations déterminées au premier trimestre de 2009, obtenant 57 % de l'ensemble des activités du secteur des régimes à cotisations déterminées selon l'information publiée par LIMRA.

FSL ÉTATS-UNIS

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars US)							
Rentes	212	(324)	(672)	(456)	22	(112)	97
Assurance individuelle	95	(57)	95	(76)	35	38	54
Assurance collective	30	48	1	30	25	78	44
Total (en millions de dollars US)	337	(333)	(576)	(502)	82	4	195
Total (en millions de dollars CA)	422	(407)	(679)	(533)	83	15	196

La FSL États-Unis a enregistré un bénéfice net de 422 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 407 millions de dollars CA au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice de 83 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2008. La dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu pour effet d'augmenter le bénéfice de la FSL États-Unis de 57 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008.

Le bénéfice s'est chiffré à 337 millions de dollars US, comparativement à un bénéfice de 82 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique principalement par l'incidence favorable des marchés boursiers, du rétrécissement des écarts de taux et de l'augmentation des taux d'intérêt. L'incidence favorable sur le bénéfice a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des provisions découlant des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie ainsi que par des pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre.

- Le bénéfice de la Division des rentes s'est chiffré à 212 millions de dollars US, comparativement à un bénéfice de 22 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique principalement par l'amélioration des marchés boursiers et par l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux sur les rentes à capital fixe, ce qui a donné lieu à une diminution des provisions. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence des couvertures, l'augmentation des provisions découlant des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement et l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement ainsi que par des pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre.
- Le bénéfice dégagé par la Division de l'assurance individuelle au deuxième trimestre de 2009 s'est chiffré à 95 millions de dollars US, comparativement à 35 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique principalement par l'incidence favorable des fluctuations des taux d'intérêt et par l'incidence des activités additionnelles de couverture, partiellement contrebalancées par l'augmentation des réserves en prévision de l'augmentation des frais de financement à l'égard des produits d'assurance-vie universelle avec garanties secondaires.
- Le bénéfice de la Division de l'assurance collective s'est élevé à 30 millions de dollars US, comparativement à 25 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice s'explique par la hausse des taux d'intérêt au cours du trimestre et par l'incidence de résultats techniques favorables.

Le bénéfice s'est chiffré à 4 millions de dollars US pour le premier semestre de 2009, comparativement à 195 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice s'explique principalement par l'incidence des provisions et des pertes liées au crédit de la Division des rentes et par l'incidence défavorable d'une opération de réassurance interne visant à accroître l'efficacité de l'utilisation des capitaux de la Division de l'assurance individuelle. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des fluctuations des taux d'intérêt et par des résultats techniques favorables de la Division de l'assurance collective. Le bénéfice de la Division de l'assurance collective a augmenté de 34 millions de dollars US au premier semestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2009, malgré les conditions difficiles des marchés financiers, les souscriptions de rentes à capital variable et de rentes à capital fixe se sont élevées à 1,3 milliard de dollars US et les souscriptions de la Division de l'assurance collective, à 126 millions de dollars US, en hausse de 76 % et de 3 %, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2008. Au deuxième trimestre de 2009, malgré une baisse de 39 % des souscriptions de la Division de l'assurance-vie individuelle, qui se sont chiffrées à 60 millions de dollars US, par rapport au deuxième trimestre de 2008, les souscriptions de produits de base de cette division ont augmenté de 33 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

MFS INVESTMENT MANAGEMENT

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars US)	27	23	25	47	55	50	114
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars CA)	32	28	30	49	56	60	115
Ratio de la marge d'exploitation avant impôts ⁽³⁾	23 %	21 %	21 %	29 %	34 %	22 %	34 %
Actif net moyen (en milliards de dollars US)	140	125	133	176	191	133	189
Actif géré (en milliards de dollars US)	147	124	134	162	183	147	183
Souscriptions nettes (rachats nets) (en milliards de dollars US)	4,9	0,2	(2,1)	(2,0)	1,0	5,1	(1,7)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif net (en milliards de dollars US)	17,9	(10,7)	(25,5)	(19,4)	(2,0)	7,2	(14,5)
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	893	811	910	1 255	1 371	852	1 360

⁽³⁾ Le ratio de la marge d'exploitation avant impôts est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR ».

La MFS a enregistré un bénéfice net de 32 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice de 28 millions de dollars CA au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice de 56 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La variation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu pour effet d'augmenter le bénéfice de la MFS de 4 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008.

En dollars américains, le bénéfice dégagé par la MFS au deuxième trimestre s'est chiffré à 27 millions de dollars US, comparativement à 55 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice par rapport au deuxième trimestre de 2008 est principalement imputable à la baisse de l'actif net moyen résultant du recul des marchés financiers mondiaux.

Le bénéfice pour le premier semestre de 2009 s'est chiffré à 50 millions de dollars US, comparativement à 114 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice est principalement imputable à la baisse de l'actif net moyen résultant du recul des marchés financiers mondiaux.

Le total de l'actif géré au 30 juin 2009 se chiffrait à 147 milliards de dollars US, soit une augmentation de 13 milliards de dollars US par rapport au 31 décembre 2008, laquelle est attribuable à une augmentation de la valeur de l'actif de 7,2 milliards de dollars US et à des rentrées nettes de 5,1 milliards de dollars US.

Les rentrées nettes se sont chiffrées à 4,9 milliards de dollars US au deuxième trimestre de 2009. Cette somme comprend des rentrées nettes liées aux particuliers de 1,2 milliard de dollars US. Le rendement des fonds offerts aux particuliers de la MFS demeure solide, 92 % des actifs des fonds de la MFS se classant au-dessus de la moyenne de leur catégorie Lipper sur trois ans. Le rendement des fonds d'actions américaines et des fonds d'actions internationales a été particulièrement solide, 93 % et 97 % des actifs des fonds, respectivement, se classant au-dessus de la moyenne respective de leur catégorie Lipper sur trois ans au 30 juin 2009.

FSL ASIE

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	20	17	16	(8)	12	37	25

Le bénéfice dégagé par la FSL Asie au deuxième trimestre s'est chiffré à 20 millions de dollars, comparativement à 17 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et à 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice par rapport au deuxième trimestre de 2008 est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice net à Hong Kong découlant de l'amélioration des conditions économiques, notamment l'incidence favorable de la fluctuation des marchés boursiers et des taux d'intérêt.

Le bénéfice s'est chiffré à 37 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à 25 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net à Hong Kong découlant de l'amélioration des conditions économiques. Les résultats pour le premier semestre de 2008 avaient subi l'incidence défavorable de l'accroissement des écarts de taux à Hong Kong.

Les souscriptions de la FSL Asie pour le premier semestre ont diminué de 1,5 % par rapport au premier semestre de 2008, la croissance continue en Inde ayant été contrebalancée par le ralentissement des souscriptions dans les autres marchés. La diminution de la demande de produits liés à des placements en raison des conditions économiques volatiles a été en majeure partie contrebalancée par la demande de produits d'assurance classiques. En Inde, la Birla Sun Life Asset Management Company, la coentreprise de la Compagnie qui exerce ses activités dans le secteur des fonds communs de placement, a remporté le prix Mutual Fund House of the Year pour 2008, décerné par CNBC-CRISIL, un prix qui souligne l'excellence en matière de fonds communs de placement. La Birla Sun Life Asset Management a gagné ce prix, qui récompense le rendement exceptionnel en matière de fonds de communs de placement, pour une deuxième année de suite, une première dans le secteur des fonds communs de placement en Inde. Le 15 juillet 2009, la nouvelle coentreprise formée par la Financière Sun Life et le Commerce International Merchant Bankers Group a reçu l'approbation des organismes de réglementation. Cette coentreprise permettra à la Financière Sun Life de distribuer ses produits d'assurance vie, accident et maladie par l'entremise de plus de 600 succursales offrant des services aux particuliers de la PT Bank CIMB Niaga en Indonésie.

ORGANISATION INTERNATIONALE

L'Organisation internationale comprend les résultats de la Financière Sun Life Royaume-Uni (la FSL Royaume Uni) et des Services de soutien généraux, qui englobent les activités liées au portefeuille de réassurance de la Compagnie, ainsi que les produits financiers, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués aux autres secteurs d'activité de la Financière Sun Life.

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)							
FSL Royaume-Uni	(48)	–	40	69	41	(48)	100
Services de soutien généraux	(52)	(45)	777	(130)	31	(97)	73
Total	(100)	(45)	817	(61)	72	(145)	173

L'Organisation internationale a affiché une perte de 100 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, comparativement à une perte de 45 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et à un bénéfice net de 72 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. La FSL Royaume-Uni a affiché une perte de 48 millions de dollars, principalement imputable à l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement. Le bénéfice des Services de soutien généraux a diminué de 83 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de pertes de valeur sur le crédit au cours du trimestre qui n'ont pas encore été réparties entre les différentes organisations de la Compagnie ainsi que de l'incidence favorable des modifications des passifs d'impôt sur les résultats du deuxième trimestre de 2008, partiellement contrebalancées par l'amélioration des résultats de mortalité des activités de réassurance de la Compagnie.

Les pertes de l'Organisation internationale se sont chiffrées à 145 millions de dollars pour le premier semestre de 2009, comparativement à un bénéfice de 173 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice de la FSL Royaume-Uni est imputable à l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement, aux variations des taux d'intérêt et au recul des marchés boursiers ainsi qu'à l'augmentation des provisions pour tenir compte de la modélisation des flux de trésorerie à partir des résultats actuels et de ceux de périodes antérieures. Le bénéfice des Services de soutien généraux a diminué en raison de pertes de valeur sur le crédit, des coûts de restructuration relativement aux mesures prises par la Compagnie pour réduire son niveau de dépenses et accroître ses économies opérationnelles ainsi que de l'incidence favorable qu'ont eue les modifications des passifs d'impôts sur les résultats au premier semestre de 2008.

Le 15 juin 2009, la Financière Sun Life a annoncé l'acquisition proposée des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni pour un prix d'acquisition estimatif de 359 millions de dollars. Le prix d'acquisition final peut faire l'objet d'ajustements en fonction du rendement du marché et des activités entre les dates de signature et de conclusion de l'opération ainsi que d'un possible ajustement en fonction du régime de retraite de Lincoln au Royaume-Uni. La conclusion de l'opération devrait avoir lieu avant la fin de l'exercice et est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation ainsi qu'aux conditions de conclusion usuelles. La Financière Sun Life prévoit financer l'acquisition à même ses capitaux existants. L'acquisition augmentera l'actif géré par la FSL au Royaume-Uni de près de 60 %, lequel passera ainsi à 19 milliards de dollars, et doublera le nombre de contrats en vigueur pour l'établir à 1,1 million. Les activités combinées porteront dès leur intégration le nom de Sun Life Financial of Canada, une marque déjà présente au Royaume-Uni depuis plus d'un siècle.

Information financière supplémentaire

PRODUITS

Selon les PCGR du Canada, les produits comprennent : i) les primes ordinaires tirées des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie et les produits tirés des rentes à capital fixe, ii) les produits financiers nets qui comprennent les produits financiers provenant des actifs du fonds général et les variations de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés et iii) le revenu tiré des droits relatif aux services fournis. Les encaissements liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux fonds gérés ne sont pas inclus dans les produits.

Les fluctuations trimestrielles de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction peuvent exposer les produits financiers nets à une certaine volatilité. Les obligations et les actions qui couvrent les provisions techniques sont classées comme détenues à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les produits financiers nets de l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont neutralisées en grande partie par les variations de la juste valeur des provisions techniques, lorsque l'appariement des actifs et des passifs est adéquat. La Compagnie procède à des analyses des flux de trésorerie dans le cadre desquelles des projections relatives aux flux de trésorerie sont établies en fonction de divers scénarios. Lorsqu'une moins-value est comptabilisée pour un actif qui couvre des passifs, en raison d'une perte de valeur ou d'un cas de défaut de paiement, les hypothèses actuarielles relatives aux flux de trésorerie nécessaires pour couvrir les passifs changent, ce qui se traduit par une hausse des provisions techniques inscrites dans l'état consolidé des résultats. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables de la Compagnie, consulter le rapport de gestion annuel de la Financière Sun Life inc., disponible sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com.

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	2009	2008
Produits (en millions de dollars)							
FSL Canada	3 482	2 249	2 052	1 279	2 276	5 731	4 596
FSL États-Unis	3 920	2 360	587	546	1 624	6 280	2 684
MFS	299	288	310	342	367	587	729
FSL Asie	634	238	128	180	71	872	190
Organisation internationale (déduction faite des ajustements de consolidation)	385	(107)	1 629	213	73	278	98
Total présenté	8 720	5 028	4 706	2 560	4 411	13 748	8 297
Incidence du change et des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés	2 945	(358)	(1 352)	(2 889)	(1 098)	2 587	(3 284)
Total des produits ajustés	5 775	5 386	6 058	5 449	5 509	11 161	11 581

Au deuxième trimestre de 2009, les produits se sont chiffrés à 8,7 milliards de dollars, en hausse de 4,3 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Compte tenu de l'incidence des fluctuations du taux de change et des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction, les produits du deuxième trimestre de 2009 se sont élevés à 5,8 milliards de dollars, en hausse de 296 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des primes de rentes pour la FSL Canada et la FSL États-Unis.

Les primes ont augmenté de 886 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Une tranche de 295 millions de dollars de cette augmentation découle du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. L'augmentation de 591 millions de dollars, compte non tenu de l'incidence du taux de change, est principalement attribuable à l'augmentation des primes de rentes. Les primes de rentes enregistrées par la FSL Canada ont augmenté de 196 millions de dollars grâce à de meilleurs résultats obtenus pour ce qui est des services de gestion de patrimoine destinés aux particuliers et de gestion de patrimoine groupe. Les primes de rentes enregistrées par la FSL États-Unis ont augmenté de 334 millions de dollars, sans tenir compte de l'incidence du taux de change, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions de rentes à capital variable.

Les produits financiers nets se sont élevés à 3,9 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2009, en hausse de 3,5 milliards de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur de marché des actifs détenus à des fins de

transaction et des dérivés au cours du deuxième trimestre de 2009 ont donné lieu à une augmentation de 2,5 milliards de dollars des produits financiers nets, comparativement à une diminution de 1,1 milliard de dollars pour le deuxième trimestre de 2008. Le recul du dollar canadien a également donné lieu à une augmentation de 267 millions de dollars.

Le revenu tiré des droits a totalisé 628 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, soit une diminution de 87 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à une diminution de 148 millions de dollars, compte non tenu de l'incidence des taux de change, qui s'explique par une baisse des droits touchés sur la valeur réduite des actifs des activités de gestion de patrimoine. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 61 millions de dollars découlant du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les produits se sont élevés à 13,7 milliards de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2009, en hausse de 5,5 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les principales améliorations proviennent de variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction qui ont contribué à hauteur de 4,1 milliards de dollars à l'augmentation, compte non tenu de l'incidence favorable de 233 millions de dollars du change. Les primes de rentes ont également contribué à hauteur de 1,2 milliard de dollars à cette amélioration; une tranche de 293 millions de dollars de cette somme est liée au recul du dollar canadien.

ACTIF GÉRÉ

L'actif géré totalisait 397,5 milliards de dollars au 30 juin 2009, comparativement à 381,1 milliards de dollars au 31 décembre 2008 et à 413,2 milliards de dollars au 30 juin 2008. L'augmentation de 16,4 milliards de dollars enregistrée entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 résulte principalement de ce qui suit :

- i) des fluctuations du marché favorables de 12,1 milliards de dollars;
- ii) des souscriptions nettes liées aux fonds communs de placement, aux fonds gérés et aux fonds distincts de 11,0 milliards de dollars.
- iii) une augmentation de 2,0 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) une diminution de 9,7 milliards de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport à la période précédente.

L'actif géré a reculé de 15,7 milliards de dollars entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009. La diminution de l'actif géré résulte principalement de ce qui suit :

- i) le recul des marchés, qui a eu une incidence défavorable de 57,7 milliards de dollars sur l'actif géré;
- ii) une diminution de 3,1 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iii) une augmentation de 34,8 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien;
- iv) des souscriptions nettes liées aux fonds communs de placement, aux fonds gérés et aux fonds distincts de 6,4 milliards de dollars;
- v) la croissance des activités.

VARIATION DU BILAN ET DES CAPITAUX PROPRES

L'actif total du fonds général se chiffrait à 120,6 milliards de dollars au 30 juin 2009, comparativement à 113,6 milliards de dollars un an auparavant et à 119,8 milliards de dollars au 31 décembre 2008. L'actif total du fonds général a augmenté de 7,0 milliards de dollars par rapport au 30 juin 2008. Cette augmentation est attribuable à la croissance des activités et à une hausse de 6,4 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien, partiellement contrebalancées par une diminution de 3,1 milliards de dollars liée à la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction.

L'actif total du fonds général a augmenté de 814 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008, date à laquelle il totalisait 119,8 milliards de dollars. L'incidence favorable de 2,0 milliards de dollars de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction et de la croissance des activités a eu pour effet de faire croître l'actif du fonds général au premier semestre de 2009. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution de 2,2 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien.

Les provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance se chiffraient à 83,6 milliards de dollars au 30 juin 2009, en hausse de 2,2 milliards de dollars par rapport au 31 décembre 2008. Une tranche de 2,0 milliards de dollars de cette hausse était liée à une variation correspondante de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et à la croissance des activités, principalement liée aux souscriptions de rentes de la FSL États-Unis et de la FSL Canada. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 1,3 milliard de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien.

Les provisions techniques et les autres provisions relatives aux contrats d'assurance ont augmenté de 5,4 milliards de dollars par rapport au 30 juin 2008, date à laquelle elles se chiffraient à 78,2 milliards de dollars. La croissance des activités et une augmentation de 4,1 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien ont été partiellement contrebalancées par une diminution de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction de 3,1 milliards de dollars.

Les capitaux propres, qui comprennent les actions privilégiées de la Financière Sun Life, se chiffraient à 17,9 milliards de dollars au 30 juin 2009, comparativement à 17,4 milliards de dollars au 31 décembre 2008 et à 17,5 milliards de dollars au 30 juin 2008. L'augmentation de 580 millions de dollars enregistrée entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 résulte principalement de ce qui suit :

- i) le bénéfice net attribuable aux actionnaires de 413 millions de dollars, avant les dividendes privilégiés de 35 millions de dollars;
- ii) des gains non réalisés sur les actifs disponibles à la vente de 782 millions de dollars comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu;
- iii) des produits nets de 246 millions de dollars liés à l'émission d'actions privilégiées donnant droit à un dividende de 6 %. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) des dividendes de 403 millions de dollars versés sur les actions ordinaires;
- v) une diminution de 455 millions de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien.

Au 3 août 2009, la Financière Sun Life inc. avait 560,8 millions d'actions ordinaires et 71,0 millions d'actions privilégiées en circulation.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 09	T2 08	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	9 366	3 257	7 263	3 603
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 113	599	1 811	792
Financement	225	124	777	178
Investissement	(1 058)	(819)	(365)	(1 483)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(481)	(47)	(321)	24
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(201)	(143)	1 902	(489)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9 165	3 114	9 165	3 114
Titres à court terme à la fin	2 035	2 268	2 035	2 268
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme	11 200	5 382	11 200	5 382

À la fin du deuxième trimestre de 2009, le montant net de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme se chiffrait à 11,2 milliards de dollars, une augmentation de 5,8 milliards de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2008.

Au deuxième trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 514 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2008. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du niveau des primes, partiellement contrebalancée par l'augmentation des prestations et frais liés aux contrats. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement au deuxième trimestre de 2009 ont affiché une augmentation de 101 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'émission d'actions privilégiées pour un montant de 250 millions de dollars et à une diminution de 99 millions de dollars des rachats d'actions, partiellement contrebalancées par une diminution nette de 49 millions de dollars de l'émission de débetures par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 239 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du niveau d'achat d'actifs à long terme. L'appréciation du dollar canadien s'est traduite par la diminution de 481 millions de dollars des soldes de trésorerie au deuxième trimestre de 2009, comparativement à 47 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation ont augmenté de 1,0 milliard de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,7 milliard de dollars des primes a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des prestations et des frais liés aux contrats. Les rentrées de fonds liées aux activités de financement au premier semestre de 2009 ont augmenté de 599 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2008. Cette augmentation est attribuable à une hausse des émissions d'actions privilégiées et de débetures et à la diminution du niveau de rachats d'actions. Les sorties de fonds liées à l'investissement ont diminué de 1,1 milliard de dollars au premier semestre de 2009 par rapport au premier semestre de 2008. Cette diminution s'explique par la baisse du niveau d'investissement de la Compagnie par suite de la décision de la Compagnie de maintenir des niveaux de liquidités plus élevés en raison des conditions actuelles des marchés. L'appréciation du dollar canadien s'est traduite par la diminution de 321 millions de dollars des soldes de trésorerie au premier semestre de 2009, comparativement à une augmentation de 24 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison du recul du dollar canadien.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats de la Financière Sun Life pour les huit trimestres les plus récents.

	Résultats trimestriels							
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	T1 08	T4 07	T3 07
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux								
actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	591	(213)	129	(396)	519	533	555	577
Bénéfice (perte) d'exploitation								
(en millions de dollars)	591	(186)	(696)	(396)	519	533	560	583
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,06	(0,38)	0,23	(0,71)	0,92	0,95	0,98	1,02
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,05	(0,38)	0,23	(0,71)	0,91	0,93	0,97	1,00
Bénéfice d'exploitation dilué par action								
(en dollars)	1,05	(0,33)	(1,25)	(0,71)	0,91	0,93	0,98	1,01
Total des produits (en millions de dollars)	8 720	5 028	4 706	2 560	4 411	3 886	5 405	5 699
Total de l'actif géré (en milliards de dollars)	397	375	381	389	413	415	425	427

PLACEMENTS

Le total des placements de la Compagnie se chiffrait à 108 milliards de dollars au 30 juin 2009. La majeure partie du fonds général de la Compagnie est investie dans des titres à revenu fixe à moyen ou à long terme, comme des obligations ou des prêts hypothécaires. Les placements de la Compagnie sont composés à 86 % de placements liquides et de titres à revenu fixe. Les actions et les biens immobiliers constituaient 4 % et 5 % du portefeuille, respectivement, au 30 juin 2009. La proportion restante de 5 % du portefeuille était constituée d'avances sur contrats, d'actifs dérivés et d'autres placements.

Au 30 juin 2009, la Compagnie détenait des obligations qui représentaient 60,4 milliards de dollars, soit 56 % de l'ensemble de son portefeuille de placement. La proportion des obligations ayant reçu la cote A ou une cote supérieure s'établissait à 65 %, et le pourcentage de celles qui avaient reçu la cote BBB ou une cote supérieure était de 95 % du total du portefeuille obligataire au 30 juin 2009, une diminution

comparativement à 97 % au 31 décembre 2008. La diminution s'explique essentiellement par l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille obligataire, principalement dans le secteur financier, en raison du resserrement des conditions de crédit.

Des obligations détenues par la Compagnie de 60,4 milliards de dollars, les obligations de sociétés fermées comptent pour un montant de 12,7 milliards de dollars, soit 21 % de l'ensemble du portefeuille obligataire de la Compagnie. Les obligations qui ne sont pas émises ni garanties par des gouvernements d'État ou régionaux ou par des administrations municipales représentaient 75 % du total du portefeuille obligataire au 30 juin 2009, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2008.

Les pertes brutes non réalisées de la Compagnie sur les obligations disponibles à la vente et les obligations détenues à des fins de transaction se chiffraient à 1,1 milliard de dollars et à 4,9 milliards de dollars, respectivement, au 30 juin 2009, comparativement à 1,9 milliard de dollars et à 7,1 milliards de dollars, respectivement, au 31 décembre 2008. La diminution s'explique essentiellement par le rétrécissement des écarts de taux, principalement contrebalancé par l'augmentation des taux d'intérêt. Les pertes brutes non réalisées tiennent compte de l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement.

Le portefeuille obligataire de la Compagnie au 30 juin 2009 comprenait des obligations de 15,4 milliards de dollars dans le secteur financier, soit environ 25 % du portefeuille obligataire de la Compagnie ou 14 % de tous ses placements. Au 31 décembre 2008, ce montant se chiffrait à 15,5 milliards de dollars. La diminution de 0,1 milliard de dollars de la valeur des obligations du secteur financier est principalement imputable à l'augmentation des taux d'intérêt et à l'appréciation du dollar canadien, contrebalancées par le rétrécissement des écarts de taux.

Le portefeuille obligataire de la Compagnie au 30 juin 2009 comprenait des titres adossés à des actifs présentés comme des obligations pour un montant de 4,6 milliards de dollars, soit environ 8 % du portefeuille obligataire de la Compagnie ou 4 % de tous ses placements. Au 31 décembre 2008, ce montant se chiffrait à 5,1 milliards de dollars.

(en millions de dollars)	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Juste valeur	Placements de qualité (%)	Juste valeur	Placements de qualité (%)
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	1 840	98,4 %	1 889	99,7 %
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels				
Agences	958	100,0 %	1 138	100,0 %
Autres	1 016	89,7 %	1 092	98,4 %
Titres garantis par des créances	158	65,8 %	215	80,8 %
Autres*	638	90,3 %	754	97,3 %
Total	4 610	94,6 %	5 088	98,3 %

* Le poste Autres comprend les prêts hypothécaires à risque, qui représentent une partie de l'exposition de la Compagnie aux prêts hypothécaires de type Alt-A et aux autres titres adossés à des actifs.

La juste valeur des titres adossés à des actifs de la Compagnie présentés à titre d'obligations est ventilée dans les tableaux ci-après pour illustrer les cotes et les cotes historiques des actifs détenus dans ce portefeuille. La Compagnie détermine la perte de valeur des actifs titrisés selon des modèles d'actualisation des flux de trésorerie qui tiennent compte des pertes en fonction des conditions économiques actuelles et prévues. Parmi les hypothèses utilisées se trouvent notamment des facteurs macroéconomiques comme la valeur des propriétés commerciales et résidentielles et les taux de chômage. S'il ressort de l'utilisation des modèles d'actualisation des flux de trésorerie une perte économique et que la Compagnie est d'avis que cette perte est probable, une perte de valeur est comptabilisée. Le portefeuille de titres adossés à des actifs est très sensible aux fluctuations des facteurs macro-économiques. D'autres pertes de valeur sur les titres ayant déjà fait l'objet d'une perte de valeur pourraient être comptabilisées par suite de la détérioration des facteurs économiques comme la valeur des propriétés et les taux de chômage.

Au 30 juin 2009	TAHC	TAHR – agences	TAHR – autres	TGC	Autres
Cotes					
AAA	74,1 %	100,0 %	33,0 %	7,1 %	53,7 %
AA	7,3 %	0,0 %	40,8 %	24,0 %	8,1 %
A	8,5 %	0,0 %	11,6 %	0,5 %	15,7 %
BBB	8,5 %	0,0 %	4,3 %	34,2 %	12,8 %
BB et moins	1,6 %	0,0 %	10,3 %	34,2 %	9,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Cotes historiques					
2005 et auparavant	84,2 %	62,1 %	90,2 %	70,7 %	56,9 %
2006	12,1 %	8,7 %	8,3 %	8,5 %	17,4 %
2007	3,5 %	13,2 %	1,5 %	20,8 %	2,0 %
2008	0,1 %	15,8 %	0,0 %	0,0 %	23,7 %
2009	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TAHC = titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux; TAHR = titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels; TGC = titres garantis par des créances

Au 31 décembre 2008	TAHC	TAHR – agences	TAHR – autres	TGC	Autres
Cotes					
AAA	74,5 %	100,0 %	33,2 %	19,1 %	51,3 %
AA	7,7 %	0,0 %	48,0 %	46,5 %	13,9 %
A	8,3 %	0,0 %	11,6 %	10,5 %	20,4 %
BBB	9,2 %	0,0 %	5,6 %	4,7 %	11,7 %
BB et moins	0,3 %	0,0 %	1,6 %	19,2 %	2,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Cotes historiques					
2005 et auparavant	85,6 %	59,2 %	90,2 %	75,0 %	59,3 %
2006	10,8 %	11,1 %	8,2 %	9,5 %	18,5 %
2007	3,5 %	13,1 %	1,6 %	15,5 %	2,5 %
2008	0,1 %	16,6 %	0,0 %	0,0 %	19,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TAHC = titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux; TAHR = titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels; TGC = titres garantis par des créances

Au 30 juin 2009, les placements indirects de la Compagnie dans des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels à risque et à des prêts hypothécaires de type Alternative-A (Alt-A) s'élevaient à 146 millions de dollars et à 127 millions de dollars, respectivement, et représentaient conjointement environ 0,3 % du total des placements de la Compagnie. Les prêts hypothécaires de type Alt-A sont des prêts hypothécaires résidentiels consentis à des emprunteurs dont le profil de crédit se situe entre le profil à haut risque et le profil à faible risque. Une proportion de 90,4 % de ces placements ont été émis avant 2006 ou sont assortis de la cote AAA.

Le portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie est presque entièrement constitué de prêts de premier rang. Bien qu'elle exige en principe que la quotité de financement soit d'au plus 75 %, elle peut, au Canada, consentir des prêts même si la quotité de financement est plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés. Au 30 juin 2009, le secteur non résidentiel représentait 81,4 % du portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie et le secteur résidentiel, 18,6 %. Environ 33,4 % des prêts hypothécaires de la Compagnie viendront à échéance d'ici le 31 décembre 2013. Au 30 juin 2009, la valeur comptable du portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie était de 14,8 milliards de dollars. Le portefeuille compte environ 4 100 prêts hypothécaires.

(en millions de dollars)	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Secteur résidentiel	Hors du secteur résidentiel	Total	Secteur résidentiel	Hors du secteur résidentiel	Total
Canada	2 531	5 552	8 083	2 620	5 896	8 516
États-Unis	322	6 819	7 141	342	7 338	7 680
Royaume-Uni	–	75	75	–	71	71
Total des prêts hypothécaires	2 853	12 446	15 299	2 962	13 305	16 267
Prêts aux entreprises	–	–	5 878	–	–	6 035
Total des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises			21 177			22 302

Les tableaux suivants présentent les prêts hypothécaires et les prêts aux entreprises, classés selon la qualité du crédit, au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008 :

(en millions de dollars)	30 juin 2009					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total
Non échus	15 125 \$	5 825 \$	20 950 \$	– \$	– \$	– \$
Échus						
Échus depuis moins de 90 jours	15	8	23	–	–	–
Échus depuis 90 à 179 jours	–	–	–	–	–	–
Échus depuis 180 jours ou plus	–	–	–	–	–	–
Ayant subi une perte de valeur	189	65	254	30	20	50
Solde au 30 juin 2009	15 329 \$	5 898 \$	21 227 \$	30 \$	20 \$	50 \$

(en millions de dollars)	31 décembre 2008					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total
Non échus	16 171 \$	5 946 \$	22 117 \$	– \$	– \$	– \$
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	17	17	34	–	–	–
Échus depuis 90 à 179 jours	–	14	14	–	–	–
Échus depuis 180 jours ou plus	1	9	10	–	–	–
Ayant subi une perte de valeur	91	59	150	13	10	23
Solde au 31 décembre 2008	16 280 \$	6 045 \$	22 325 \$	13 \$	10 \$	23 \$

Le montant net des actifs ayant subi une perte de valeur liés aux prêts hypothécaires et aux prêts aux entreprises, déduction faite des provisions, se chiffrait à 204 millions de dollars au 30 juin 2009, soit 77 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2008. En plus des provisions imputées à la valeur comptable des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises, la Compagnie disposait de provisions de 3,0 milliards de dollars visant à couvrir les défauts de paiement éventuels sur tous les actifs financiers, lesquelles étaient comprises dans les provisions techniques au 30 juin 2009, comparativement à 2,3 milliards de dollars au 31 décembre 2008.

Les valeurs relatives aux instruments dérivés de la Compagnie sont présentées dans le tableau suivant. L'utilisation d'instruments dérivés est évaluée en termes de montants nominaux de référence qui servent à calculer les paiements, mais ces montants ne correspondent généralement pas aux montants réels qui sont échangés.

(en millions de dollars)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Juste valeur nette	(592)	(550)
Montant nominal de référence total	48 820	50 796
Montant en équivalent-crédit	895	1 260
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	6	28

Le montant nominal de référence total a diminué pour s'établir à 48,8 milliards de dollars au 30 juin 2009, contre 50,8 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Au 30 juin 2009, la juste valeur nette se chiffrait à -592 millions de dollars, comparativement à -550 millions de dollars au 31 décembre 2008. Le montant en équivalent-crédit, utilisé pour estimer l'exposition potentielle à un risque de crédit, représente le coût de remplacement des contrats sur produits dérivés ayant une juste valeur positive majoré d'une somme représentant le risque de crédit ultérieur. Le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est une mesure utilisée pour déterminer le capital nécessaire pour soutenir les opérations sur instruments dérivés conformément à la réglementation canadienne. Il est pondéré en fonction de la nature de l'instrument dérivé et de la solvabilité des parties en cause.

Les valeurs des placements et les ratios présentés dans cette section sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. La valeur comptable des actifs disponibles à la vente et des actifs détenus à des fins de transaction est égale à leur juste valeur. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux provisions techniques connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

GESTION DU CAPITAL ET SITUATION DE TRÉSORERIE

La Financière Sun Life a établi des principes directeurs afin d'assurer la solidité de la situation de trésorerie et de générer la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions de croissance, gérer le risque lié à ses activités et optimiser le rendement pour les actionnaires. La structure du capital de la Compagnie vise à dépasser les cibles réglementaires et internes en matière de capital et à maintenir d'excellentes cotes de crédit, tout en maintenant une structure du capital efficace et des ratios de capital enviables. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les juridictions où elle est présente. La Financière Sun Life gère son capital et celui de toutes ses filiales en tenant compte du profil de risque.

Sun Life, y compris toutes ses organisations, prépare chaque année un plan rigoureux en matière de capital aux termes duquel les options en matière de capital et de financement et les politiques en matière de dividendes sont présentées au conseil d'administration. Le capital fait régulièrement l'objet d'examen pour évaluer l'incidence potentielle en fonction de divers scénarios qui touchent les activités, les taux d'intérêt et les marchés financiers. Les éléments pertinents des examens du capital sont présentés chaque trimestre au conseil.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la Sun Life), principale filiale d'assurance-vie de la Compagnie en exploitation au Canada, est assujettie aux règles relatives au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Le niveau cible de capital fixé par le BSIF pour les compagnies d'assurance-vie correspond à un ratio du MMRCE de 150 % ou plus. La Sun Life a maintenu un ratio du MMRCE de 231 %, soit un montant de loin supérieur au niveau cible de surveillance en date du 30 juin 2009, comparativement à 232 % au 31 décembre 2008. Le ratio du MMRCE est demeuré relativement stable par rapport au 31 décembre 2008, l'incidence des marchés financiers ayant largement contrebalancé les résultats du crédit. Les cotes de solidité financière des principales filiales en exploitation de la Financière Sun Life sont demeurées inchangées par rapport au premier trimestre de 2009.

La structure de gestion du risque de la Compagnie comprend plusieurs mécanismes de gestion du risque, notamment l'application des tests de tension, une surveillance continue et l'élaboration de plans d'urgence à l'égard des liquidités. La Compagnie maintient un profil de liquidités global à un niveau qui dépasse les exigences en matière de financement des obligations liées à la demande dont elle doit s'acquitter selon divers scénarios défavorables concernant les obligations liées à la demande. Par ailleurs, la Compagnie gère activement et surveille de près l'appariement des actifs et des engagements ainsi que la diversification et la qualité de ses placements, par rapport aux objectifs établis.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation, notamment les primes, les frais de gestion de placements et les produits financiers nets, constituent la principale source de capitaux de la Compagnie. Ces capitaux servent principalement à payer les prestations prévues par les contrats, les participations attribuées aux titulaires de contrat, les règlements, les commissions, les frais d'exploitation, les intérêts débiteurs et les dividendes aux actionnaires. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont généralement affectés aux paiements qui doivent être effectués ultérieurement, y compris le paiement des dividendes aux actionnaires.

Le 20 mai 2009, la FSL inc. a mené à terme un appel public à l'épargne visant le placement d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif de 6,0 % à taux rajusté tous les cinq ans, série 6R, pour un montant de 250 millions de dollars. Le 30 juin 2009, la Compagnie a également mené à terme un appel public à l'épargne visant le placement de débentures non garanties de premier rang à 5,7 % de série D pour un montant en capital de 300 millions de dollars et venant à échéance en 2019. Le produit net de ces placements sera affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

Le 12 mai 2009, la Compagnie a annoncé des modifications à son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (régime). Aux termes du régime, les porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées peuvent opter pour le réinvestissement automatique de leurs dividendes en actions ordinaires additionnelles de la FSL inc. ou l'achat d'actions ordinaires additionnelles moyennant contrepartie en espèces. Aux termes du régime modifié, la FSL inc. peut émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé à la moyenne de la valeur du marché pondérée en fonction du volume, laquelle est déterminée aux termes du régime, moins un escompte de 5 %. Avant les modifications du régime, les actions ordinaires acquises au nom des participants du régime ont été achetées à la Bourse de Toronto à la valeur du marché. Le 30 juin 2009, la FSL inc. a émis environ 1 million d'actions ordinaires sur le capital autorisé à la valeur du marché moyenne moins un escompte de 2 % pour les dividendes réinvestis.

Le 15 juin 2009, la Compagnie a annoncé l'acquisition proposée des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni pour un prix d'acquisition estimatif de 359 millions de dollars. Le prix d'acquisition final peut faire l'objet d'ajustement en fonction du rendement du marché et des activités entre les dates de signature et de conclusion de l'opération ainsi que d'un possible ajustement en fonction du régime de retraite de Lincoln au Royaume-Uni. La conclusion de l'opération devrait avoir lieu avant la fin de l'exercice et est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation ainsi qu'aux conditions de conclusion usuelles. La Financière Sun Life prévoit financer l'acquisition à même ses capitaux existants.

PERSPECTIVES

Au cours du deuxième trimestre de 2009, l'économie a démontré certains signes d'amélioration. Aux États-Unis, le S&P 500 a gagné plus de 15 %, son meilleur trimestre depuis 1998, alors que les mesures de confiance des consommateurs, les ordres de travail et certaines données liées à l'habitation ont connu une amélioration surprenante au deuxième trimestre. Malgré ces indicateurs positifs, la Réserve fédérale américaine prévoit une contraction de l'économie de l'ordre de 1,0 % à 1,5 % cette année. Le taux de chômage de 9,5 % en juin, un sommet en 26 ans, pourrait excéder 10 %. La Réserve fédérale américaine a maintenu les taux d'intérêt entre 0 % et 0,25 % lors de ses deux dernières réunions au cours du deuxième trimestre et a récemment fait savoir que les taux allaient demeurer à ces creux historiques pour une période prolongée. Au Canada, l'indice composé S&P/TSX a gagné près de 19 %. Au deuxième trimestre de 2009, la Banque du Canada a maintenu son taux cible du financement à un jour à 0,25 % et a fait savoir que le taux de financement à un jour devrait rester à son niveau actuel jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010 afin d'atteindre la cible d'inflation. La Banque a également mentionné que malgré l'amélioration de la situation financière au cours du deuxième trimestre de 2009, l'appréciation rapide du dollar canadien pourrait contrebalancer l'incidence positive des améliorations de l'économie.

En réaction à la crise financière mondiale, les gouvernements et les organismes de réglementation travaillent à l'établissement d'un niveau approprié de réglementation du secteur financier afin d'assurer que les pratiques de gestion du capital, des liquidités et des risques sont suffisantes pour surmonter de graves ralentissements de l'économie. Bien que l'incidence sur le secteur de l'assurance-vie soit inconnue, il demeure probable que l'augmentation du niveau de réglementation (y compris au niveau de la société de portefeuille) entraînera une augmentation des niveaux de capital et de liquidités requis ainsi que des limites sur les niveaux de levier financier, ce qui pourrait donner lieu à une diminution du rendement du capital investi pour les actionnaires.

La Compagnie s'attend à ce que les défis macroéconomiques et la volatilité des marchés se poursuivent pour un certain temps. La Compagnie a généré un bénéfice d'exploitation annuel de 1,9 milliard de dollars, de 2,1 milliards de dollars et de 2,3 milliards de dollars pour les exercices 2005, 2006 et 2007, respectivement. Le bénéfice à ces niveaux reflète la correspondance entre les actifs et la valeur des comptes à ce moment ainsi qu'un environnement caractérisé par des taux d'intérêt relativement stables, la croissance des marchés boursiers et l'abondance du crédit. À l'avenir, les niveaux de bénéfice durable devraient refléter les conditions actuelles, c'est-à-dire les niveaux d'actifs et la valeur des comptes moins élevés, ainsi que des frais liés à la gestion des risques plus élevés, des niveaux prévus de capital requis par les organismes de réglementation plus élevés, un levier financier moins élevé, la fluctuation des taux de change et la possibilité de charges d'impôts plus élevées à mesure que les gouvernements partout dans le monde cherchent à combler des déficits plus élevés.

Au troisième trimestre de 2009, la Compagnie prévoit mettre à jour les hypothèses concernant les marchés boursiers utilisées pour l'évaluation des passifs liés aux rentes et aux fonds distincts, conformément aux directives professionnelles. La mise à jour, qui fait partie d'un processus annuel de révision des hypothèses de la Compagnie concernant l'économie en fonction des données récentes, est touchée par l'importante volatilité observée sur les marchés boursiers au cours de la dernière année.

En outre, il est prévu que les mises à jour des hypothèses concernant les taux d'intérêt utilisées dans plusieurs modèles d'évaluation donneront lieu à la constitution de provisions additionnelles au troisième trimestre de 2009. Les nouveaux critères sur lesquels sont fondées ces mises à jour sont fournis par un comité de l'Institut canadien des actuaires.

Bien que l'incidence exacte de ces mises à jour ne puisse être déterminée, la Compagnie estime qu'il s'agira d'une incidence défavorable totale sur le bénéfice net de l'ordre de 450 millions de dollars à 550 millions de dollars après impôts, compte tenu des modifications apportées aux espérances conditionnelles de queue (niveaux des ECQ) et aux autres mesures prises par la direction. Ces incidences sont fondées sur les niveaux des marchés boursiers et des taux d'intérêt au 30 juin 2009. En outre, la Compagnie s'attend à ce que ces mises à jour donnent lieu à une diminution de ses ratios de capital réglementaires. Toutefois, la Compagnie s'attend à ce que la situation de sa trésorerie demeure excellente lorsque ces mises à jour seront en vigueur. L'incidence sur le bénéfice de ces modifications est une incidence hors trésorerie. Avec le temps, si les conditions économiques à long terme correspondent aux meilleures estimations de la Compagnie, la plupart des provisions additionnelles seront virées aux résultats.

L'incidence estimative des mises à jour sur les hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt constitue de l'information prospective. Ces incidences sont fondées sur les niveaux des marchés boursiers et des taux d'intérêt au 30 juin 2009. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les mesures prises par la direction, les taux d'imposition effectifs, les erreurs de modélisation et les taux de change. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses pourraient donner lieu à d'importantes modifications de l'incidence sur le bénéfice net présentée. Un examen externe des modèles aura lieu avant la finalisation de ces modifications des hypothèses.

SENSIBILITÉ AU MARCHÉ

Le bénéfice de la Compagnie dépend de l'évaluation de ses obligations envers ses titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans les états financiers de la Compagnie principalement à titre de provisions techniques. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés boursiers, des taux d'intérêt et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de ces contrats.

L'incidence estimative sur les obligations de la Compagnie envers les titulaires de contrat d'une hausse soudaine de 10 % qui se serait produite le 30 juin 2009 sur tous les marchés boursiers correspondrait à une augmentation de 150 millions de dollars à 225 millions de dollars du bénéfice net. Inversement, l'incidence d'une baisse soudaine de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution estimative de 200 millions de dollars à 275 millions de dollars du bénéfice net. Ces sensibilités présument que les risques réels de la Compagnie liés aux marchés boursiers correspondent exactement à l'ensemble des marchés boursiers. Étant donné qu'en pratique, les risques réels liés aux marchés boursiers diffèrent généralement de l'ensemble des indices boursiers (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et autres facteurs.), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles évaluées en fonction des tensions du marché susmentionnées.

L'incidence estimative relative à ces obligations d'une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 juin 2009 sur toute la courbe de rendement de tous les marchés correspondrait à une augmentation de 100 millions de dollars à 150 millions de dollars du bénéfice net. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution estimative de 200 millions de dollars à 275 millions de dollars du bénéfice net.

La Compagnie fournit des garanties par l'entremise de ses activités liées aux rentes à capital variable au Canada et aux États-Unis qui sont liées au rendement des fonds sous-jacents.

(en millions de dollars)	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Valeur des fonds	Montant du risque ⁽⁴⁾	Provisions techniques	Valeur des fonds	Montant du risque ⁽⁴⁾	Provisions techniques
Total	31 547	7 581	2 057	29 730	9 063	3 036

Les prestations garanties sont conditionnelles et payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de constitution de rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur garantie. S'il n'y avait pas de reprise sur les marchés, les passifs liés aux contrats en vigueur arriveraient à échéance au cours de la période allant de 2013 à 2031. Le montant du risque et les provisions technique au 30 juin 2009 ont diminué par rapport au 31 décembre 2008 principalement en raison de l'amélioration des conditions des marchés. L'augmentation de la valeur des fonds est attribuable à l'amélioration des conditions des marchés et à la croissance découlant des affaires nouvelles.

Comme il a été mentionné précédemment, la principale filiale en exploitation de la Compagnie, la Sun Life, doit se conformer aux exigences en matière de MMRPCE à l'égard des compagnies d'assurance-vie au Canada. Le calcul du ratio du MMRPCE prévoit l'utilisation de modèles admissibles ou l'application de facteurs quantitatifs à certains actifs et passifs en fonction d'un certain nombre d'éléments de risque pour atteindre le capital requis et la comparaison du capital requis avec le capital disponible afin d'évaluer la suffisance du capital. Certains de ces éléments de risque et le capital disponible sont sensibles aux fluctuations des marchés boursiers. L'incidence estimative sur le ratio du MMRPCE de la Sun Life d'une hausse immédiate de 10 % sur tous les marchés boursiers qui se serait produite le 30 juin 2009 correspondrait à une augmentation maximale de 5 points de pourcentage du ratio du MMRPCE. À l'inverse, l'incidence estimative sur le ratio du MMRPCE de la Sun Life d'une baisse immédiate de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution maximale de 5 points de pourcentage du ratio du MMRPCE.

Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les juridictions où elle est présente. Au 30 juin 2009, le capital de la FSL inc. était largement supérieur au capital minimal interne cible. Le capital de la FSL inc. demeurerait largement supérieur au capital minimal interne cible même après une baisse de 10 % des marchés boursiers par rapport aux niveaux du 30 juin 2009.

Les sensibilités au marché ci-dessus constituent de l'information prospective. Il s'agit de mesures de la sensibilité estimative du bénéfice net et du capital de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers présentées plus haut, à partir d'une date de départ établie au 30 juin 2009 et d'une répartition des activités de la Compagnie à la même date. Chacune de ces sensibilités est évaluée indépendamment. Par conséquent, l'évaluation présume généralement que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des tensions expliquées ci-dessus, l'interaction entre ces facteurs, les erreurs de modélisation ou les modifications des hypothèses sous-jacentes comme la répartition des activités, les taux d'imposition effectifs et les provisions pour moins-value nécessaires pour les actifs d'impôts futurs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes à la date du calcul de ces sensibilités, le 30 juin 2009.

Ces sensibilités reflètent la composition des actifs et des passifs de la Compagnie au 30 juin 2009. Des changements à ces positions par suite de nouvelles ventes ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures prises par la direction pourraient donner lieu à d'importants changements aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes et portefeuilles de couverture en place à la date du calcul, le 30 juin 2009. L'incidence réelle de ces activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque lié à l'exploitation relativement à la gestion continue

⁽⁴⁾ Le montant du risque représente l'excédent des valeurs garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats lorsque la valeur garantie excède la valeur des fonds. La valeur des fonds et le montant du risque ne tiennent pas compte des montants réassurés. Ce montant n'est pas exigible.

des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties liées à la couverture de présenter un rendement répondant aux attentes.

De façon similaire, les sensibilités du bénéfice net sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses à l'égard de la présentation de l'information financière en vigueur en date du 30 juin 2009. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses, y compris les modifications apportées aux hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt présentées précédemment dans le présent document, pourraient donner lieu à d'importantes modifications aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence supérieure à la variation proportionnelle, particulièrement dans le cas d'une diminution des taux d'intérêt.

Pour les raisons susmentionnées, ces sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente du bénéfice de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des résultats futurs de la Compagnie. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut donner aucune garantie que l'incidence sur le bénéfice sera de l'ordre de celle présentée ici.

Le rapport de gestion et les états financiers consolidés annuels de l'exercice 2008 de la Financière Sun Life présentent des renseignements supplémentaires concernant les sensibilités de la Compagnie. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

La Financière Sun Life a établi un cadre de gestion des risques d'entreprise qui lui permet de classer par catégorie, de surveiller et de gérer les divers risques auxquels elle est exposée. Les principales catégories de risques définies sont les suivantes : risque de crédit, risque de marché, risque d'assurance, risque lié à l'exploitation et risque stratégique. Le risque lié à l'exploitation couvre une large gamme de risques, notamment les risques juridiques et réglementaires, ainsi que les risques associés aux personnes, aux systèmes et aux méthodes.

La Financière Sun Life applique de façon continue des méthodes de gestion des risques d'entreprise consistant à passer en revue les différents facteurs de risque pris en compte dans la structure établie et à communiquer les résultats de ces analyses à la haute direction et au comité d'examen des risques du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Les méthodes de gestion des risques d'entreprise mises en application par la Financière Sun Life et les facteurs de risque sont décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Financière Sun Life inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

De plus amples renseignements concernant ces questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans les états financiers consolidés annuels, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Financière Sun Life inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com ou sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux PCGR.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2009 au 30 juin 2009, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (LES IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que le 1^{er} janvier 2011, les IFRS remplaceront les normes et les interprétations canadiennes en place à titre de PCGR du Canada pour les sociétés ayant l'obligation publique de rendre des comptes. Dans le but de se préparer au passage aux IFRS, la Financière Sun Life a élaboré un plan de transition. Ce plan présente les éléments clés de la conversion de la Compagnie aux IFRS, y compris :

- les besoins en formation;
- les modifications de conventions comptables;
- l'incidence sur la technologie de l'information et les systèmes informatiques;
- l'incidence sur les activités commerciales;
- les exigences en matière d'information financière;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le plan de transition pour le passage aux IFRS est en cours; les normes clés des IFRS sont analysées et comparées aux conventions comptables actuelles de la Financière Sun Life élaborées conformément aux PCGR du Canada. Les principales options relatives aux conventions comptables ont été déterminées, notamment à l'égard du classement des contrats et de l'adoption initiale des IFRS. Les décisions finales demeurent cependant en suspens. L'évaluation de l'incidence de ces décisions est en cours. L'évolution des normes existantes et des nouvelles normes fait l'objet d'un suivi dans le but d'évaluer l'incidence sur le plan de transition.

L'équipe de base du projet de passage aux IFRS a collaboré avec du personnel de tous les autres groupes pertinents de la Compagnie pour évaluer l'incidence particulière et générale du passage aux IFRS, notamment sur les technologies de l'information, les systèmes de données, la trésorerie et la fiscalité. Au cours du processus de mise en œuvre, la Compagnie continuera d'assurer le suivi de son plan de transition. Par conséquent, le plan existant pourrait éventuellement être modifié.

La Compagnie procède actuellement à la phase détaillée de la mise en œuvre de son plan de transition. Elle travaille à la finalisation, entre autres, des exigences en matière d'activités et de systèmes, de la modélisation de données et de la conception des états financiers et des notes.

UTILISATION DE MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

La direction évalue les résultats de la Compagnie en fonction de mesures financières établies conformément aux PCGR, comme le bénéfice, le bénéfice dilué par action et le rendement des capitaux propres. Elle mesure aussi le rendement de la Compagnie en fonction de certaines mesures qui ne s'inscrivent pas dans les PCGR, comme le bénéfice d'exploitation, et de mesures financières fondées sur le bénéfice d'exploitation, notamment le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, qui excluent certains éléments dont la nature ne relève pas de l'exploitation et qui ne sont pas susceptibles de se reproduire. La direction a également recours à des mesures du rendement financier qui sont établies selon un taux de change constant, sans tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change. La Compagnie examine aussi les produits ajustés, qui correspondent au total des produits, déduction faite de l'incidence de la fluctuation des taux de change et de la variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés. La direction suit également de près le ratio de la marge d'exploitation avant impôts de la MFS dont le dénominateur exclut certains produits financiers et inclut certaines commissions versées, de façon à évaluer la rentabilité sous-jacente de la MFS. La valeur des affaires nouvelles est utilisée pour mesurer la rentabilité générale. La valeur des affaires nouvelles est fondée sur des montants actuariels qui ne sont comparables à aucune mesure aux termes des PCGR. La direction estime que ces mesures financières non définies par les PCGR peuvent aider les investisseurs à comprendre les résultats de la Compagnie et à comparer les résultats trimestriels et annuels des activités poursuivies de la Compagnie. Ces mesures financières non définies par les PCGR ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être considérées comme une mesure de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux PCGR. Les rapports de gestion annuel et intermédiaires de la Financière Sun Life inc. ainsi que les trousseaux de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers – Rapports de fin d'exercice » du site Web de la Financière Sun Life inc. à l'adresse www.sunlife.com présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les PCGR, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures selon les PCGR.

Le tableau ci-après présente les éléments exclus du bénéfice d'exploitation de la Compagnie au cours des huit derniers trimestres ainsi qu'un rapprochement de ces montants avec le bénéfice de la Compagnie, calculé selon les PCGR du Canada.

Rapprochement du bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels							
	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	T1 08	T4 07	T3 07
Bénéfice présenté (selon les PCGR)	591	(213)	129	(396)	519	533	555	577
Gain (perte) après impôts sur éléments exceptionnels								
Charges au titre de la nouvelle image de marque au Canada	–	–	–	–	–	–	(3)	(5)
Coûts d'intégration des activités d'assurance collective	–	–	–	–	–	–	(2)	(1)
Gain à la vente de la participation dans CI Financial	–	–	825	–	–	–	–	–
Coûts de restructuration pour réduire le niveau de dépenses	–	(27)	–	–	–	–	–	–
Total des éléments exceptionnels	–	(27)	825	–	–	–	(5)	(6)
Bénéfice d'exploitation	591	(186)	(696)	(396)	519	533	560	583

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés contenus dans ce document, notamment les énoncés relatifs aux stratégies de la Compagnie ainsi que d'autres énoncés de nature prévisionnelle dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention, de conditions ou d'événements futurs, y compris l'information contenue dans le présent rapport de gestion aux rubriques « Incidence future de certaines modifications prospectives apportées aux hypothèses relatives aux provisions techniques », « Perspectives » et « Sensibilité au marché », ou qui renferment des expressions telles que « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer » ou autres expressions semblables, sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement aux résultats d'exploitation futurs de la Compagnie. Ces énoncés font état des attentes, des estimations et des prévisions de la Compagnie en ce qui concerne les événements futurs et ne représentent pas des faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et mettent en cause des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prévoir. Les résultats et la valeur pour les actionnaires futurs de la FSL inc. pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs, en raison, notamment, des facteurs traités sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Compagnie et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, y compris les rapports de gestion et les états financiers annuels et intermédiaires, lesquels peuvent être consultés sur www.sedar.com et www.sec.gov.

Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent, mais sans s'y limiter, les pertes de placement, les défauts de paiement et les changements d'évaluations sur les placements; le rendement des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les autres risques de marché, notamment les fluctuations des écarts de taux; un possible ralentissement durable de l'économie; le risque d'illiquidité des marchés; des conditions de marché ayant une incidence négative sur la situation de la trésorerie de la Compagnie et sa capacité à lever des fonds; la baisse de la solidité financière ou des cotes de crédit; l'incidence des fusions et des acquisitions; le rendement des placements et des portefeuilles de placement de la Compagnie qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; les risques d'assurance liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité et le comportement des titulaires de contrat, y compris les risques associés aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, aux pandémies et aux actes de terrorisme; les modifications apportées aux règlements et aux lois, y compris les lois fiscales; les enquêtes et les procédures relatives à la réglementation, ainsi que les démarches juridiques individuelles et les recours collectifs qui ont été engagés relativement aux pratiques dans les secteurs de la distribution de fonds communs de placement, de produits d'assurance, de produits de rente et de produits financiers; les risques liés à la conception des produits et à l'établissement des prix des produits; la disponibilité, le coût et l'efficacité de la réassurance; l'incapacité de maintenir des canaux de distribution solides et les risques liés à la conduite commerciale des intermédiaires et des agents; le risque lié à la fluctuation des taux de change; le coût, l'efficacité et la disponibilité de programmes de couverture des risques; la solvabilité des cautions et des contreparties liées aux instruments dérivés; les risques liés aux activités menées en Asie, y compris les risques liés aux coentreprises; l'incidence de la concurrence; les risques liés aux erreurs de modélisation financière; les risques liés à la continuité des activités; les défaillances des systèmes d'information et de la technologie fonctionnant sur Internet; les atteintes à la sécurité informatique et au respect de la vie privée; la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; la capacité d'attirer et de conserver des employés; l'incidence de résultats défavorables du portefeuille de contrats fermé; l'inefficacité des politiques et procédures de gestion des risques ainsi que le potentiel de pertes financières liées aux changements de l'environnement. La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Les résultats financiers présentés dans le présent document ne sont pas vérifiés.

États consolidés des résultats

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les		
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008	
(non vérifié, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)					
Produits					
Primes :					
Rentes	1 531 \$	882 \$	2 884 \$	1 699 \$	
Assurance-vie	1 589	1 430	3 138	2 818	
Assurance-maladie	1 072	994	2 189	1 974	
	4 192	3 306	8 211	6 491	
Produits financiers nets (pertes de placement nettes) (note 8):					
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	2 858	(1 176)	1 953	(2 348)	
Revenu (perte) lié(e) aux placements dérivés	(366)	55	(447)	(415)	
Gains nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	(15)	24	(65)	52	
Autres produits financiers nets	1 423	1 487	2 866	3 097	
	3 900	390	4 307	386	
Revenu tiré des droits	628	715	1 230	1 420	
	8 720	4 411	13 748	8 297	
Prestations et charges					
Sommes versées aux titulaires de contrat, aux bénéficiaires et aux épargnants :					
Capitaux échus et rachats	1 178	1 336	2 558	2 605	
Rentes	343	345	686	684	
Règlements décès et invalidité	784	687	1 632	1 368	
Règlements maladie	802	736	1 602	1 454	
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	367	304	699	583	
	3 474	3 408	7 177	6 694	
Virements nets aux (des) fonds distincts	242	196	350	308	
Augmentation (diminution) des provisions techniques (note 10)	2 806	(1 000)	3 334	(2 540)	
Commissions	424	377	821	752	
Frais d'exploitation	767	712	1 544	1 464	
Taxes sur primes	55	63	110	115	
Charge d'intérêts	109	101	206	199	
	7 877	3 857	13 542	6 992	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle					
	843	554	206	1 305	
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (note 11)	228	11	(217)	201	
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	3	5	6	14	
Bénéfice net total					
	612	538	417	1 090	
À déduire : bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	4	2	4	3	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires					
	608	536	413	1 087	
À déduire : dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées	17	17	35	35	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					
	591 \$	519 \$	378 \$	1 052 \$	
Taux de change moyens :					
	Dollar américain	1,17	1,01	1,21	1,01
	Livre sterling britannique	1,81	1,99	1,79	1,99
Résultat par action (note 4)					
De base	1,06 \$	0,92 \$	0,68 \$	1,87 \$	
Dilué	1,05 \$	0,91 \$	0,67 \$	1,85 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en millions (note 4)					
De base	560	562	560	563	
Dilué	561	563	560	565	

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Bilans consolidés

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Chiffres arrêtés aux		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Actif			
Obligations détenues à des fins de transaction	49 876 \$	48 458 \$	48 689 \$
Obligations disponibles à la vente	10 512	10 616	9 905
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	21 177	22 302	21 106
Actions détenues à des fins de transaction	3 771	3 440	4 518
Actions disponibles à la vente	841	1 018	719
Immeubles	4 941	4 908	4 490
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	11 200	8 879	5 382
Actifs dérivés	1 306	2 669	1 715
Avances sur contrats et autres placements	3 594	3 585	4 418
Autres placements – détenus à des fins de transaction	380	380	464
Autres placements – disponibles à la vente	524	623	738
Placements	108 122	106 878	102 144
Écart d'acquisition	6 496	6 598	6 121
Actifs incorporels	968	878	812
Autres actifs	5 061	5 479	4 498
Total de l'actif du fonds général	120 647 \$	119 833 \$	113 575 \$
Actif net des fonds distincts	70 772 \$	65 762 \$	73 245 \$
Passif et capitaux propres			
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance (note 10)	83 601 \$	81 411 \$	78 208 \$
Sommes en dépôt	4 114	4 079	3 702
Gains nets réalisés et reportés	253	251	272
Débitures de premier rang (note 7)	3 312	3 013	3 014
Passifs dérivés	1 898	3 219	739
Autres passifs	6 382	7 831	7 471
Passif total – fonds général	99 560	99 804	93 406
Emprunts subordonnés (note 6)	3 064	2 576	2 546
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	33	44	41
Total des capitaux propres	17 990	17 409	17 582
Passif total et capitaux propres – fonds général	120 647 \$	119 833 \$	113 575 \$
Passif relatif aux contrats liés aux fonds distincts	70 772 \$	65 762 \$	73 245 \$
Taux de change à la date du bilan :			
Dollar américain	1,16	1,22	1,02
Livre sterling britannique	1,91	1,78	2,03

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Donald A. Stewart
Chef de la direction



Krystyna T. Hoeg
Administratrice

États consolidés des capitaux propres

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)			Pour les semestres terminés les	
	Titulaires de contrat avec participation	Actionnaires	30 juin 2009	30 juin 2008
Actions privilégiées				
Solde au début	– \$	1 495 \$	1 495	1 495
Émission d'actions privilégiées (note 6)	–	250	250	–
Frais d'émission, déduction faite des impôts (note 6)	–	(4)	(4)	–
Solde à la fin	–	1 741	1 741 \$	1 495 \$
Actions ordinaires				
Solde au début	–	6 983	6 983	7 033
Options d'achat d'actions exercées	–	2	2	5
Émission d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (note 6)	–	29	29	–
Rachat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 6)	–	–	–	(58)
Solde à la fin	–	7 014	7 014	6 980
Surplus d'apport				
Solde au début	–	118	118	62
Rémunération à base d'actions	–	(2)	(2)	39
Solde à la fin	–	116	116	101
Bénéfices non répartis				
Solde au début	111	11 101	11 212	11 391
Bénéfice net	4	413	417	1 090
Dividendes sur les actions ordinaires	–	(403)	(403)	(405)
Dividendes sur les actions privilégiées	–	(35)	(35)	(35)
Rachat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 6)	–	–	–	(151)
Solde à la fin	115	11 076	11 191	11 890
Cumul des autres éléments du résultat étendu, après impôts (note 11)				
Solde au début	(5)	(2 394)	(2 399)	(2 764)
Total des autres éléments du résultat étendu	(3)	330	327	(120)
Solde à la fin	(8)	(2 064)	(2 072)	(2 884)
Total des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu	107	9 012	9 119	9 006
Total des capitaux propres	107 \$	17 883 \$	17 990 \$	17 582 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, après impôts (note 11)				
Solde à la fin, constitué des éléments suivants :				
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente	– \$	(649)\$	(649)\$	(337)\$
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, déduction faite des activités de couverture	(8)	(1 496)	(1 504)	(2 573)
Gains non réalisés sur les dérivés classés comme des couvertures de flux de trésorerie	–	81	81	26
Solde à la fin	(8)\$	(2 064)\$	(2 072)\$	(2 884)\$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Total du bénéfice net	612 \$	538 \$	417 \$	1 090 \$
Autres éléments du résultat étendu, après impôts (note 11):				
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, exception faite des couvertures	(1 007)	(74)	(550)	263
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, couvertures d'un investissement net	193	55	91	(15)
Ajustement net relatif aux gains (pertes) de change (note 15)	4	–	4	–
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente	1 083	(77)	761	(321)
Reclassement lié aux actifs disponibles à la vente dans le bénéfice net	(1)	(13)	19	(41)
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments de couverture de flux de trésorerie	3	(36)	–	(13)
Reclassements liés aux couvertures de flux de trésorerie dans le bénéfice net	(3)	2	2	7
Total des autres éléments du résultat étendu	272	(143)	327	(120)
Total du résultat étendu	884	395	744	970
À déduire : bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation				
gains de change attribuables aux titulaires de contrat avec participation, exception faite des couvertures	4	2	4	3
	(4)	–	(3)	1
Résultat étendu attribuable aux actionnaires	884 \$	393 \$	743 \$	966 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés abrégés des flux de trésorerie

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Total du bénéfice net	612 \$	538 \$	417 \$	1 090 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Augmentation (diminution) des provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	2 845	(967)	3 438	(2 515)
Pertes (gains) non réalisé(e)s sur les actifs détenus à des fins de transaction et les dérivés	(2 884)	1 001	(1 539)	2 623
Amortissement des gains reportés et non réalisés sur les placements immobiliers	(22)	(37)	(50)	(67)
Impôts et autres charges à payer	22	(75)	(187)	(456)
Produits financiers à recevoir	51	4	(1)	(25)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	128	61	(278)	80
Pertes (gains) réalisé(e)s sur les actifs détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	383	81	43	74
Frais d'acquisition d'affaires nouvelles capitalisés dans le secteur des fonds communs de placement	(24)	(11)	(40)	(21)
Droits de rachat relatifs aux fonds communs de placement	2	4	8	9
Rentrées nettes liées à l'exploitation	1 113	599	1 811	792
Flux de trésorerie liés au financement				
Emprunts	(23)	25	(6)	10
Émission de dette de premier rang	58	66	119	66
Garantie sur le financement de premier rang	34	–	231	–
Émission de débentures de premier rang (note 7)	299	–	299	–
Émission d'emprunts subordonnés (note 6)	–	348	496	746
Paiements aux preneurs fermes (note 6)	(6)	–	(6)	–
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	2	3	2	5
Émission d'actions privilégiées (note 6)	250	–	250	–
Rachat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 6)	–	(99)	–	(209)
Dividendes payés sur les actions ordinaires	(372)	(202)	(573)	(405)
Dividendes payés sur les actions privilégiées	(17)	(17)	(35)	(35)
Rentrées nettes liées au financement	225	124	777	178
Flux de trésorerie liés à l'investissement				
Cessions, échéances et remboursements d'obligations, de prêts hypothécaires et aux entreprises, d'actions et d'immeubles	5 941	6 673	10 916	13 267
Achats d'obligations, de prêts hypothécaires et aux entreprises, d'actions et d'immeubles	(5 317)	(7 110)	(10 477)	(14 292)
Avances sur contrats	(50)	(23)	(98)	(44)
Titres à court terme	(928)	(252)	(364)	(353)
Autres placements	(704)	(107)	(342)	(61)
Rentrées (sorties) nettes liées à l'investissement	(1 058)	(819)	(365)	(1 483)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(481)	(47)	(321)	24
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(201)	(143)	1 902	(489)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	9 366	3 257	7 263	3 603
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9 165	3 114	9 165	3 114
Titres à court terme à la fin	2 035	2 268	2 035	2 268
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme à la fin	11 200 \$	5 382 \$	11 200 \$	5 382 \$
Renseignements supplémentaires				
Trésorerie et équivalents de trésorerie :				
Trésorerie			740 \$	548 \$
Équivalents de trésorerie			8 425	2 566
			9 165 \$	3 114 \$
Décaissements :				
Intérêts sur les emprunts, les débentures et les emprunts subordonnés	155 \$	148 \$	186 \$	182 \$
Impôts sur les bénéfices, montant net	183 \$	136 \$	155 \$	279 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de l'évolution de l'actif net des fonds distincts

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
À ajouter à l'actif net des fonds distincts				
Encaissements :				
Rentes	2 639 \$	2 199 \$	5 071 \$	4 711 \$
Assurance-vie	203	857	427	1 145
	2 842	3 056	5 498	5 856
Virements nets (au) du fonds général	242	196	350	308
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s	5 911	(87)	3 565	(3 276)
Autres produits financiers	543	619	803	975
	9 538	3 784	10 216	3 863
À déduire de l'actif net des fonds distincts				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	1 891	2 184	3 664	4 199
Frais de gestion	217	228	410	437
Impôts et autres charges	67	22	143	53
Incidence de la fluctuation des taux de change	2 039	176	989	(866)
	4 214	2 610	5 206	3 823
Augmentation (diminution) nette de l'actif des fonds distincts pour la période	5 324	1 174	5 010	40
Actif net des fonds distincts au début	65 448	72 071	65 762	73 205
Actif net des fonds distincts à la fin	70 772 \$	73 245 \$	70 772 \$	73 245 \$

États consolidés de l'actif net des fonds distincts

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Chiffres arrêtés aux		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Actif			
Parts de fonds distincts et de fonds communs de placement	54 554 \$	49 392 \$	56 272 \$
Actions	5 141	5 178	7 607
Obligations	9 686	9 771	8 630
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	1 726	863	1 169
Immeubles	131	153	218
Prêts hypothécaires	38	43	39
Autres actifs	1 829	2 068	1 331
	73 105	67 468	75 266
Passif			
Actif net attribuable aux titulaires de contrat lié aux fonds distincts	70 772 \$	65 762 \$	73 245 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes complémentaires abrégées

(non vérifié, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire)

1. Mode de présentation

La Financière Sun Life inc. (la FSL inc.) et l'ensemble de ses filiales, y compris ses filiales consolidées en propriété exclusive, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la Sun Life) et Placements mondiaux Sun Life inc., sont désignées collectivement par l'appellation « la Financière Sun Life » ou « la Compagnie ». La Compagnie établit ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les états financiers intermédiaires reposent sur les mêmes conventions comptables et méthodes de calcul que celles qui ont été utilisées dans les états financiers consolidés annuels de 2008, sauf pour ce qui est décrit à la note 2. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels les plus récents, puisqu'ils ne contiennent pas toutes les données et les notes exigées aux termes des PCGR relativement aux états financiers consolidés annuels.

2. Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS ADOPTÉES EN 2009

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Le chapitre 3064 remplace le chapitre 3062, intitulé « Écart d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit des normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions relatives à l'écart d'acquisition sont les mêmes que celles du chapitre remplacé, soit le chapitre 3062. Les dispositions relatives aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés à l'interne, sont tirées des normes internationales d'information financière (IFRS). L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA CPN-173, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173). Le CPN-173 stipule qu'il faut tenir compte du risque de crédit propre à l'entité et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Ces nouvelles directives n'ont pas eu d'incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires.

MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF POUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA SUITE DE LA COMPTABILISATION D'UNE PERTE DE VALEUR

En juin 2009, la Compagnie a adopté de façon rétroactive les modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Ces modifications stipulent qu'à la suite de la comptabilisation d'une perte de valeur, le taux utilisé pour déterminer la perte de valeur doit également être utilisé pour calculer les intérêts créditeurs sur le titre de créance ayant fait l'objet de la perte de valeur. Ces modifications rendent l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif aux termes du chapitre 3855 conforme à l'application de cette méthode aux termes des IFRS. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires.

INCIDENCE FUTURE DES NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862 de son *Manuel*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications prévoient la présentation d'informations additionnelles sur la juste valeur des instruments financiers et sur le risque d'illiquidité découlant de l'utilisation d'instruments financiers. Les modifications seront en vigueur pour les états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. Les modifications sont conformes aux récentes modifications apportées aux normes relatives aux informations à fournir sur les instruments financiers des IFRS. La Compagnie présentera ces informations additionnelles dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

3. Acquisition

Le 15 juin 2009, la Compagnie a annoncé son projet d'acquisition des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni (la Lincoln Royaume-Uni) pour un prix d'acquisition estimatif de 359 \$. Le prix d'acquisition final est assujéti à des ajustements en fonction du rendement du marché et des activités entre les dates de signature et de conclusion de l'opération et à des ajustements éventuels en fonction du régime de retraite de la Lincoln Royaume-Uni. La clôture de l'opération est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation et au respect des conditions d'usage. L'opération devrait se conclure plus tard au courant de l'exercice.

4. Résultat par action

Le calcul du bénéfice net et du nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour déterminer le résultat par action s'établit comme suit :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	591 \$	519 \$	378 \$	1 052 \$
À déduire : incidence des options d'achat d'actions des filiales ⁽¹⁾	1	4	2	8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	590 \$	515 \$	376 \$	1 044 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat de base				
par action (en millions)	560	562	560	563
À ajouter : ajustements liés à l'incidence dilutive des options d'achat d'actions ⁽²⁾	1	1	–	2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en millions)	561	563	560	565

⁽¹⁾ Une filiale de la FSL inc. octroie des options d'achat d'actions pouvant être exercées pour acquérir des actions de la filiale et des attributions d'actions assujetties à des restrictions de la filiale. Si ces options d'achat d'actions en cours devaient être exercées et que les droits sur les actions assujetties à des restrictions attribuées devaient être entièrement acquis, la Compagnie comptabiliserait une augmentation de la part des actionnaires sans contrôle et, par conséquent, une diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

⁽²⁾ L'incidence des options d'achat d'actions est établie selon la méthode du rachat d'actions, qui consiste à présumer que la rémunération non prise en compte et le produit de l'exercice des options d'achat d'actions sont affectés à la souscription d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période. Seules les options d'achat d'actions pouvant être exercées pour acquérir des actions de la FSL inc. ont été prises en compte dans les ajustements liés à l'incidence dilutive des options d'achat d'actions.

5. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs isolables : la Financière Sun Life Canada (la FSL Canada), la Financière Sun Life États-Unis (la FSL États-Unis), la MFS Investment Management (la MFS), la Financière Sun Life Asie (la FSL Asie) et l'Organisation internationale. Ces secteurs isolables reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie. Chacun de ces secteurs exerce ses activités dans le domaine des services financiers et possède sa propre structure de gestion. Les produits de la Compagnie liés à ces secteurs proviennent surtout des affaires liées aux fonds communs de placement, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'à l'assurance-vie, à l'assurance-maladie et à la rétrocession vie. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement de placements liés aux opérations générales et du bénéfice sur le capital.

Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de l'organisation de la Compagnie au Royaume-Uni, de la Division des Services de soutien généraux, qui incluent les activités de réassurance active et de réassurance fermées ainsi que les produits financiers, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués aux autres organisations de la Compagnie. Le total du bénéfice net se rapportant à ce secteur est inscrit déduction faite de certaines charges dont la responsabilité est centralisée.

Les opérations intersectorielles consistent principalement en des ententes de financement interne. Elles sont comptabilisées à la juste valeur en cours au moment de la négociation des ententes. Les produits intersectoriels pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009 sont constitués d'intérêts de 35 \$ et de 74 \$, respectivement (32 \$ et 69 \$, respectivement, en 2008) et d'un revenu tiré des droits de 13 \$ et de 24 \$, respectivement (13 \$ et 27 \$, respectivement, en 2008).

	Résultats par secteur pour les trimestres terminés les						
	FSL Canada	États-Unis		FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
		FSL États-Unis	MFS				
30 juin 2009							
Produits	3 482 \$	3 920 \$	299 \$	634 \$	433 \$	(48)\$	8 720 \$
Bénéfice net total (perte nette totale)	218 \$	425 \$	32 \$	20 \$	(83)\$	– \$	612 \$
30 juin 2008							
Produits	2 276 \$	1 624 \$	367 \$	71 \$	128 \$	(55)\$	4 411 \$
Bénéfice net total	298 \$	83 \$	56 \$	12 \$	89 \$	– \$	538 \$

	Résultats par secteur pour les semestres terminés les						
	FSL Canada	États-Unis		FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
		FSL États-Unis	MFS				
30 juin 2009							
Produits	5 731 \$	6 280 \$	587 \$	872 \$	376 \$	(98)\$	13 748 \$
Bénéfice net total (perte nette totale)	412 \$	18 \$	60 \$	37 \$	(110)\$	– \$	417 \$
30 juin 2008							
Produits	4 596 \$	2 684 \$	729 \$	190 \$	204 \$	(106)\$	8 297 \$
Bénéfice net total	545 \$	197 \$	115 \$	25 \$	208 \$	– \$	1 090 \$

	Actif par secteur aux						Total
	FSL Canada	États-Unis		FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	
		FSL États-Unis	MFS				
30 juin 2009							
Actif du fonds général	53 998 \$	46 414 \$	707 \$	6 484 \$	14 324 \$	(1 280)\$	120 647 \$
Actif net des fonds distincts	36 549 \$	27 657 \$	– \$	2 275 \$	4 291 \$	– \$	70 772 \$
31 décembre 2008							
Actif du fonds général	53 935 \$	45 746 \$	847 \$	6 274 \$	14 373 \$	(1 342)\$	119 833 \$
Actif net des fonds distincts	32 333 \$	27 443 \$	– \$	1 696 \$	4 290 \$	– \$	65 762 \$
30 juin 2008							
Actif du fonds général	55 635 \$	38 854 \$	782 \$	5 263 \$	14 254 \$	(1 213)\$	113 575 \$
Actif net des fonds distincts	37 767 \$	27 504 \$	– \$	1 912 \$	6 062 \$	– \$	73 245 \$

6. Gestion du capital et opérations sur les capitaux propres

A) CAPITAL ET GESTION DU CAPITAL

La structure du capital de la Compagnie vise à dépasser les cibles réglementaires et internes en matière de capital et à maintenir d'excellentes cotes de crédit, tout en maintenant une structure du capital efficace et des ratios de capital enviables. La Compagnie s'efforce d'atteindre une structure du capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés au secteur d'activité. Il est aussi géré au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les territoires où chacune d'elles exerce ses activités. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2008 pour plus de détails sur le capital et la gestion du capital de la Compagnie.

Au 30 juin 2009, le capital de la FSL inc. et de ses principales filiales en exploitation était supérieur au capital minimal interne cible. Au 30 juin 2009, le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de la Sun Life était supérieur aux niveaux nécessitant des mesures réglementaires ou correctrices. Le capital fondé sur le risque de la Sun Life Assurance Company of Canada (U.S.), la principale filiale d'assurance-vie de la Compagnie en exploitation aux États-Unis, est publié chaque année. Au 31 décembre 2008, le ratio était au-dessus du minimum réglementaire.

Le capital de la Compagnie se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et de certains autres titres de créance assimilables à des titres de participation (considérés au titre du capital réglementaire).

	Chiffres arrêtés aux		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Capitaux propres :			
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	107 \$	106 \$	99 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	1 741	1 495	1 495
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16 142	15 808	15 988
Total des capitaux propres	17 990	17 409	17 582
Autres titres de créance assimilables à des titres de participation :			
Emprunts subordonnés	3 064	2 576	2 546
Débetures de la Sun Life, séries A et B ⁽¹⁾	1 150	1 150	1 150
Total des titres de créance assimilables à des titres de participation	4 214	3 726	3 696
Total du capital	22 204 \$	21 135 \$	21 278 \$

⁽¹⁾ Les débetures de la Sun Life s'inscrivent dans le capital aux fins de la réglementation à hauteur de 1 150 \$ dans le cas des titres échangeables émis par la Fiducie de capital Sun Life, une ancienne filiale de la Compagnie qui a été déconsolidée à l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », en 2005.

B) OPÉRATIONS IMPORTANTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

i) ÉMISSION D'ACTIONNAIRES PRIVILÉGIÉS ET D'EMPRUNTS SUBORDONNÉS

Le 20 mai 2009, la FSL inc. a émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans de catégorie A, série 6R (actions de série 6R), pour un montant de 250 \$, au prix de 25,00 \$ l'action. Les porteurs sont en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe de 0,375 \$ par action, ce qui représente un rendement annuel de 6,00 %, et ce, jusqu'au 30 juin 2014. Le 30 juin 2014, et tous les cinq ans à partir de cette date, le taux annuel des dividendes sera réajusté à un taux annuel égal au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 3,79 %. Le 30 juin 2014 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions de série 6R pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 6R en actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de catégorie A, série 7QR (actions de série 7QR). Les porteurs d'actions de série 7QR seront en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe à un taux annuel égal au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois majoré de 3,79 %. Des commissions de placement de 4 \$ (déduction faite des taxes de 2 \$) ont été déduites des actions de série 6R dans les états consolidés intermédiaires des capitaux propres. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FSL inc. pourra, le 30 juin 2014 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, racheter les actions de série 6R en totalité ou en partie, au pair. Ces actions sont considérées comme des capitaux aux termes de la réglementation canadienne et le produit de l'émission de ces actions est affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

Le 31 mars 2009, la FSL inc. a émis des débetures non garanties subordonnées, série 2009-1, à taux variable différé de 7,90 % et venant à échéance en 2019, pour un montant en capital de 500 \$. Ces débetures portent intérêt à un taux fixe annuel de 7,90 % payable en versements semestriels jusqu'au 31 mars 2014 et à un taux variable correspondant au taux CDOR (Canadian dollar offered rate) des acceptations bancaires de trois mois majoré de 7,15 % par la suite et jusqu'à l'échéance, le 31 mars 2019. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FSL inc. peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, au pair ou au prix selon le rendement des obligations du Canada, selon le plus élevé des deux montants, avant le 31 mars 2014 et au pair le 31 mars 2014 ou après cette date, plus les intérêts courus impayés. Les débetures constituent une dette directe non garantie de second rang de la FSL inc. et ont égalité de rang avec toutes les autres dettes non garanties et de second rang de la FSL inc. Ces débetures s'inscrivent dans le capital aux fins de la réglementation canadienne et le produit de l'émission de ces débetures est affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

ii) RACHAT D'ACTIONNORDINAIRE EN VUE DE LEUR ANNULATION ET RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES ET D'ACHAT D'ACTIONNORDINAIRE

Le 11 janvier 2009, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Compagnie qui couvrait la période allant du 12 janvier 2008 au 11 janvier 2009 est arrivée à échéance. La FSL inc. n'a acheté aucune action ordinaire dans le cadre de ce programme en 2009.

Le 12 mai 2009, la FSL inc. a annoncé des modifications à son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (régime). Aux termes du régime, les porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées résidant au Canada peuvent opter pour le réinvestissement automatique de leurs dividendes dans des actions ordinaires additionnelles de la FSL inc. et les participants au régime peuvent aussi acheter des actions ordinaires additionnelles par l'entremise du régime, jusqu'à un maximum de cinquante mille dollars par année. Pour le réinvestissement des dividendes, la FSL inc. peut, à son gré, émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé à la moyenne du cours du marché pondéré en fonction du volume, déterminé conformément aux modalités du régime, moins un escompte pouvant atteindre 5 % ou prescrire que les actions ordinaires soient achetées au nom des participants du régime à la Bourse de Toronto au cours du marché. Les actions ordinaires acquises par les participants du régime au moyen des achats optionnels pourraient également être émises sur le capital autorisé ou achetées à la Bourse de Toronto au gré de la FSL inc. Dans tous les cas, aucun escompte ne s'appliquera au cours du marché. Avant les modifications du régime, toutes les actions ordinaires acquises au nom des participants du régime étaient achetées à la Bourse de Toronto au cours du marché. La FSL inc. annoncera, chaque trimestre, si les actions ordinaires seront achetées aux termes du régime à la Bourse de Toronto ou si des actions seront émises sur le capital autorisé et, si elles sont émises sur le capital autorisé, le montant de l'escompte par rapport au cours du marché moyen, le cas échéant. Le 30 juin 2009, la FSL inc. a émis environ 1 million d'actions ordinaires sur le capital autorisé, moins un escompte de 2 % pour les dividendes réinvestis, et a émis un nombre négligeable d'actions ordinaires sur le capital autorisé pour des achats optionnels sans escompte.

7. Débetures de premier rang

Le 30 juin 2009, la FSL inc. a émis des débetures non garanties de premier rang, série D, au taux de 5,70 % pour un montant en capital de 300 \$. Ces débetures portent intérêt à un taux fixe annuel de 5,70 % payable en versements semestriels jusqu'à leur échéance le 2 juillet 2019. La FSL inc. peut racheter les débetures avant leur échéance, en totalité ou en partie, au pair ou au prix selon le rendement des obligations du Canada, selon le plus élevé des deux montants. Ces débetures constituent une dette directe non garantie de premier rang de la FSL inc. et ont égalité de rang avec toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la FSL inc. Le produit de l'émission de ces débetures a été affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

8. Placements financiers et produits financiers nets connexes

A) ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Les sections suivantes contiennent de l'information supplémentaire sur les dérivés désignés à titre de couverture aux fins comptables.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR ET DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les résultats des relations de couverture pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 sont les suivants :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Couvertures de juste valeur				
Bénéfice (perte) découlant de l'inefficacité des couvertures	3 \$	(2)\$	6 \$	3 \$
Couvertures de flux de trésorerie⁽¹⁾				
Bénéfice (perte) lié(e) aux montants non pris en compte pour évaluer l'efficacité des couvertures	(1)\$	(1)\$	– \$	(2)\$

⁽¹⁾ Les couvertures des flux de trésorerie comprennent des contrats à terme de gré à gré sur indice qui couvrent la variation des flux de trésorerie liés aux paiements prévus aux termes de certains régimes de rémunération à base d'actions en 2010, en 2011 et en 2012 ainsi que des contrats de change à terme qui couvrent la variation des flux de trésorerie liée à l'acquisition prévue des activités de la Lincoln Royaume-Uni (note 3). Les montants compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des contrats à terme de gré à gré sur indice sont reclassés dans le bénéfice net à mesure que les engagements au titre des régimes de rémunération à base d'actions sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits, alors que les montants compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des contrats de change à terme seront reclassés dans le prix d'achat au moment de la conclusion de l'acquisition. La Compagnie prévoit reclasser un gain de 6 \$ (perte de 2 \$ en 2008) pour le faire passer du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

B) VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction inscrites dans le bénéfice net consistent en ce qui suit :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Obligations	2 394 \$	(1 256)\$	1 736 \$	(2 116)\$
Actions	442	87	222	(199)
Autres placements	15	(6)	(12)	(33)
Équivalents de trésorerie et placements à court terme	7	(1)	7	–
Total des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	2 858 \$	(1 176)\$	1 953 \$	(2 348)\$

C) ACTIFS FINANCIERS PRÉSENTANT UNE BAISSÉ DE VALEUR TEMPORAIRE OU DURABLE**i) ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE PRÉSENTANT UNE BAISSÉ DE VALEUR TEMPORAIRE**

Les actifs disponibles à la vente du tableau suivant présentent une baisse de valeur aux dates des bilans consolidés présentés; par contre, cette baisse de valeur n'a pas été comptabilisée dans le bénéfice net parce qu'elle est considérée comme temporaire. Les actifs détenus à des fins de transaction sont exclus du tableau ci-après, car les variations de la juste valeur sont inscrites dans les produits financiers nets. Les obligations, les actions et les autres placements disponibles à la vente ont généralement été considérés comme présentant une baisse de valeur temporaire si leur coût après amortissement à la fin de la période était plus élevé que leur juste valeur, donnant ainsi lieu à une perte non réalisée. Les pertes non réalisées peuvent être imputables à des fluctuations de taux d'intérêt, à l'accroissement des écarts de taux, au recul général des cours du marché résultant des conditions actuelles du marché ou à la baisse des justes valeurs dans les secteurs qui ont été touchés par des réactions défavorables particulièrement fortes des marchés. Les pratiques de la Compagnie en matière de gestion de placements et l'examen de ces placements permettent de conclure que les dispositions contractuelles des placements devraient être respectées et que la Compagnie peut détenir ces placements jusqu'au recouvrement de leur valeur.

	30 juin 2009		31 décembre 2008		30 juin 2008	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Obligations disponibles à la vente	5 788 \$	1 067 \$	7 041 \$	1 875 \$	7 403 \$	538 \$
Actions disponibles à la vente ⁽¹⁾	297	90	430	176	363	116
Autres placements disponibles à la vente ⁽²⁾	208	37	194	21	122	24
Total des actifs financiers présentant une baisse de valeur temporaire	6 293 \$	1 194 \$	7 665 \$	2 072 \$	7 888 \$	678 \$

⁽¹⁾ Ces actifs comprennent les actions de sociétés fermées disponibles à la vente comptabilisées au coût d'une valeur comptable de 7 \$ au 30 juin 2009 (7 \$ et 14 \$ au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2008, respectivement).

⁽²⁾ Ces actifs comprennent les titres des sociétés en commandite et autres placements disponibles à la vente d'une valeur comptable de 245 \$ au 30 juin 2009 (215 \$ et 146 \$ au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2008, respectivement).

ii) ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE PRÉSENTANT UNE BAISSÉ DE VALEUR DURABLE

Les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif disponible à la vente et que la baisse de la juste valeur est considérée comme durable, la perte cumulée dans les autres éléments du résultat étendu est reclassée dans les gains nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente dans les états consolidés des résultats intermédiaires.

La Compagnie a comptabilisé des réductions de valeur de 47 \$ et de 119 \$ relatives à des actifs classés comme disponibles à la vente présentant une perte de valeur et inscrits à la juste valeur au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2009 (4 \$ et 11 \$ au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2008). Ces actifs ont fait l'objet d'une réduction de valeur puisque la durée au cours de laquelle la juste valeur a été inférieure au coût et l'ampleur et la nature de la perte indiquent que la juste valeur ne pourra pas être recouvrée, ou encore en raison de la faillite de l'émetteur.

iii) PERTE DE VALEUR DES ACTIFS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

La Compagnie assure généralement le maintien de portefeuilles de placements distincts, liés à chaque branche d'activité. Les fluctuations de la juste valeur de ces actifs sont neutralisées en grande partie par les fluctuations de la juste valeur des provisions techniques, lorsqu'il existe une juste concordance entre les actifs et les passifs. Selon les PCGR du Canada, lorsque des actifs sont désignés comme détenus à des fins de transaction, les fluctuations de la juste valeur découlant d'une perte de valeur n'ont pas à être présentées séparément. La diminution de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction imputable à une perte de valeur se traduit par une augmentation des provisions techniques comptabilisées dans l'état consolidé des résultats pour la période au cours de laquelle a eu lieu la perte de valeur.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009, le montant net porté en charges dans les états consolidés intermédiaires des résultats imputable à la réduction de valeur d'actifs détenus à des fins de transaction soutenant des provisions techniques s'est élevé à 163 \$ et à 256 \$ (8 \$ et 5 \$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008).

9. Gestion du risque lié aux instruments financiers

Les politiques et les procédures de gestion du risque lié aux instruments financiers de la Compagnie sont décrites à la note 6 des états financiers consolidés annuels de 2008.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix comme le risque lié aux marchés boursiers.

Le risque de taux d'intérêt correspond à la perte financière pouvant résulter de la variation des taux d'intérêt. La Compagnie est exposée à un risque de prix lié aux taux d'intérêt à l'égard des actifs et passifs monétaires à taux d'intérêt fixe ainsi qu'à un risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt à l'égard d'actifs et de passifs monétaires à taux d'intérêt variable qui sont réajustés en fonction des variations des taux du marché.

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et au coût des options et des garanties intégrées découlant des fluctuations des marchés boursiers.

Une description du risque de taux d'intérêt et du risque lié aux marchés boursiers relatif aux obligations envers les titulaires de contrat ainsi que de la façon dont il est géré est présentée à la note 9 des états financiers consolidés annuels de 2008.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE MARCHÉ

Les renseignements qui suivent concernant les sensibilités aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt constituent des énoncés prospectifs. Il s'agit de mesures estimatives des sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers présentées plus bas, à partir d'une date de départ établie au 30 juin 2009 et d'une répartition des activités de la Compagnie à la même date. Chacune de ces sensibilités est évaluée indépendamment. Par conséquent, l'évaluation présume généralement que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des tensions à l'égard du marché présentées ci-dessous, l'interaction entre ces facteurs, les erreurs de modélisation ou les modifications des hypothèses sous-jacentes comme la répartition des activités, les taux d'imposition effectifs et la provision pour moins-value requise pour les actifs d'impôts futurs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes à la date du calcul de ces sensibilités, le 30 juin 2009.

Ces sensibilités reflètent la composition des actifs et des passifs de la Compagnie au 30 juin 2009. Des changements à ces positions par suite de nouvelles ventes ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures prises par la direction pourraient donner lieu à d'importants changements aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes et portefeuilles de couverture en place à la date du calcul, le 30 juin 2009. L'incidence réelle de ces activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque lié à l'exploitation relativement à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties liées à la couverture de présenter un rendement répondant aux attentes.

De façon similaire, les sensibilités du bénéfice net sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses à l'égard de la présentation de l'information financière en vigueur en date du 30 juin 2009. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses, y compris les modifications prospectives des hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt décrites à la note 10, pourraient donner lieu à d'importantes modifications aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence supérieure à la variation proportionnelle, particulièrement dans le cas d'une diminution des taux d'intérêt.

Pour les raisons susmentionnées, ces sensibilités doivent être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente du bénéfice de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des résultats futurs de la Compagnie. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut donner aucune garantie que l'incidence sur le bénéfice sera de l'ordre de celle présentée ici.

Des informations qualitatives additionnelles concernant les sensibilités de la Compagnie sont présentées aux rubriques « Estimations comptables critiques – Prestations versées aux titulaires de contrat » et « Gestion des risques d'entreprise » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com ou sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov.

i) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

En ce qui a trait aux actifs détenus à des fins de transaction et autres actifs financiers soutenant des provisions techniques, la Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt lorsqu'il existe une nette discordance entre les rentrées de fonds provenant des actifs et les obligations contractuelles qu'elles couvrent, puisqu'il peut se révéler nécessaire de céder des actifs pour couvrir les prestations et frais liés aux contrats ou de réinvestir des rentrées de fonds excédentaires lorsque les taux d'intérêt sont défavorables. Une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 juin 2009 sur la courbe de rendement dans tous les marchés aurait donné lieu à une augmentation estimative relative aux obligations de la Compagnie envers les titulaires de contrat de 100 \$ à 150 \$ du bénéfice net. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution estimative de 200 \$ à 275 \$ du bénéfice net.

Les obligations désignées comme disponibles à la vente ne soutiennent généralement pas de provisions techniques. Les variations de la juste valeur des obligations disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. En ce qui concerne les obligations disponibles à la vente de la Compagnie, une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 juin 2009 sur la courbe de rendement dans tous les marchés aurait donné lieu à une diminution estimative des autres éléments du résultat étendu de 325 \$ à 375 \$, après impôts. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation estimative de 325 \$ à 375 \$ des autres éléments du résultat étendu, après impôts.

ii) RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS BOURSIERS

L'incidence estimative relative aux obligations de la Compagnie envers les titulaires d'une hausse soudaine de 10 % qui se serait produite le 30 juin 2009 sur tous les marchés boursiers correspondrait à une augmentation de 150 \$ à 225 \$ du bénéfice net. Inversement, l'incidence d'une baisse soudaine de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution estimative de 200 \$ à 275 \$ du bénéfice net.

Les actions désignées comme disponibles à la vente ne soutiennent généralement pas de provisions techniques. Les variations de la juste valeur des actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. En ce qui concerne les actions disponibles à la vente de la Compagnie, une hausse soudaine de 10 % du cours des actions qui se serait produite le 30 juin 2009 aurait donné lieu à une augmentation estimative des autres éléments du résultat étendu de 50 \$ à 100 \$, après impôts. Inversement, une baisse soudaine de 10 % du cours des actions aurait entraîné une diminution estimative des autres éléments du résultat étendu de 50 \$ à 100 \$, après impôts.

Ces sensibilités présument que les risques de la Compagnie liés aux marchés boursiers correspondent exactement à l'ensemble des marchés boursiers. Étant donné qu'en pratique, les risques réels liés aux marchés boursiers diffèrent généralement de l'ensemble des indices boursiers (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer des tensions à l'égard du marché présentées ci-dessus.

10. Variation des provisions techniques

Les modifications suivantes ont été apportées aux provisions techniques pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Provisions techniques au début	81 111 \$	77 508 \$	79 241 \$	77 936 \$
Modification des passifs liés aux contrats en vigueur ⁽¹⁾	1 328	(1 781)	576	(3 923)
Engagements relatifs aux nouveaux contrats	1 218	781	2 498	1 383
Modifications importantes des hypothèses ou des méthodes ⁽²⁾				
Augmentations brutes	260	—	260	—
Augmentation (diminution) des provisions techniques	2 806	(1 000)	3 334	(2 540)
Provisions techniques avant l'élément suivant :	83 917	76 508	82 575	75 396
Incidence de la fluctuation des taux de change	(2 498)	(242)	(1 156)	870
Provisions techniques aux 30 juin	81 419	76 266	81 419	76 266
À ajouter : autres provisions relatives aux contrats d'assurance	2 182	1 942	2 182	1 942
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance aux 30 juin	83 601 \$	78 208 \$	83 601 \$	78 208 \$

⁽¹⁾ En raison de l'adoption des règles fiscales décrites à la note 11, une augmentation de 135 \$ des provisions techniques a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2009. Avant l'adoption de ces règles fiscales, les provisions techniques comprenaient un ajustement estimatif pour tenir compte des impôts sur les bénéfices comme si les règles fiscales avaient déjà été adoptées.

⁽²⁾ L'augmentation des provisions techniques en 2009 comprenait un montant de 146 \$ découlant de l'augmentation des hypothèses à l'égard des défauts de paiement sur les prêts hypothécaires et un montant de 114 \$ découlant de l'augmentation des coûts des instruments d'emprunt utilisés pour répondre aux exigences américaines en matière de réserves statutaires.

INCIDENCE FUTURE DE CERTAINES MODIFICATIONS PROSPECTIVES APPORTÉES AUX HYPOTHÈSES RELATIVES AUX PROVISIONS TECHNIQUES

Au troisième trimestre de 2009, la Compagnie prévoit mettre à jour les hypothèses concernant les marchés boursiers utilisées pour l'évaluation des passifs liés aux rentes et aux fonds distincts, conformément aux directives professionnelles.

En outre, il est prévu que les mises à jour des hypothèses concernant les taux d'intérêt utilisées dans plusieurs modèles d'évaluation donneront lieu à la constitution de provisions additionnelles au troisième trimestre de 2009. Les nouveaux critères sur lesquels sont fondées ces mises à jour sont fournis par un comité de l'Institut canadien des actuaires.

Bien que l'incidence exacte de ces mises à jour ne puisse être déterminée, la Compagnie estime qu'il s'agira d'une incidence défavorable totale sur le bénéfice net de l'ordre de 450 millions de dollars à 550 millions de dollars après impôts, compte tenu des modifications apportées aux espérances conditionnelles de queue (niveaux des ECQ) et des autres mesures prises par la direction. Ces incidences sont fondées sur les niveaux des marchés boursiers et des taux d'intérêt au 30 juin 2009.

11. Impôts sur les bénéfices

A) CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le 1^{er} janvier 2007, la Compagnie a adopté le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*. Au cours du premier trimestre de 2009, des règles fiscales relatives à ce chapitre ont été adoptées. Pour le premier trimestre de 2009, l'adoption de ces règles fiscales s'est traduite par une augmentation d'environ 174 \$ de l'économie d'impôts inscrite dans les états consolidés des résultats intermédiaires au poste Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices. Cette économie d'impôts a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de 135 \$ des provisions techniques décrite à la note 10, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 39 \$ du total du bénéfice net pour le premier trimestre de 2009.

L'incidence de l'édition des règles fiscales susmentionnées combinée à l'incidence de la diminution du bénéfice de la Compagnie dans son ensemble, y compris les pertes enregistrées dans les territoires où les impôts sont plus élevés, plus particulièrement par la FSL États-Unis, a consisté en une économie d'impôts pour le semestre terminé le 30 juin 2009.

B) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu figurant dans les états consolidés du résultat étendu intermédiaires sont présentés après impôts sur les bénéfices. Les montants suivants, relatifs aux impôts sur les bénéfices, sont compris dans chaque composante des autres éléments du résultat étendu pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s sur les couvertures d'un investissement net	(4)\$	(19)\$	4 \$	(12)\$
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente	(233)	47	(149)	101
Reclassement lié aux actifs disponibles à la vente dans le bénéfice net	6	7	(7)	13
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(30)	(27)	(30)	6
Reclassement lié aux couvertures de flux de trésorerie dans le bénéfice net	3	(1)	–	(3)
Total de l'économie (de la charge) d'impôts inclus dans les autres éléments du résultat étendu	(258)\$	7 \$	(182)\$	105 \$

12. Régimes de retraite et autres charges complémentaires de retraite

La Compagnie a comptabilisé les charges (le bénéfice) suivants au titre des régimes de retraite et autres régimes complémentaires de retraite pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008 :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les semestres terminés les	
	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2008
Coût au titre des prestations de retraite	9 \$	10 \$	18 \$	20 \$
Coût (bénéfice tiré) des autres avantages complémentaires de retraite	– \$	(1)\$	– \$	(3)\$

13. Opérations entre apparentés

Les opérations entre la FSL inc. et ses filiales, qui sont des sociétés apparentées de la FSL inc., ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

En 2008, la Compagnie détenait une participation dans CI Financial Income Fund et dans Canadian International LP (collectivement, CI Financial). La Compagnie a perçu des frais de distribution auprès de CI Financial relativement à la vente de ses produits par des agents autorisés. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, des frais de distribution de 37 \$ et de 74 \$, respectivement, sont compris dans le revenu tiré des droits dans les états consolidés des résultats intermédiaires. La Compagnie a vendu sa participation dans CI Financial le 12 décembre 2008 et, par conséquent, CI Financial n'est plus un apparenté de la Compagnie.

14. Engagements, garanties et éventualités

En 2007, la FSL inc. a fourni des garanties entières et inconditionnelles à l'égard de débentures subordonnées et d'actions privilégiées émises par la Sun Life et détenues par des tiers. Toutes les débentures subordonnées émises par la Sun Life sont détenues par des tiers, et aucune action privilégiée en circulation n'est visée par la garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life a droit à une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire de certaines données financières relatives à la consolidation de la FSL inc. et de la Sun Life (consolidée) :

	Résultats des trimestres terminés les				
	FSL inc. (non consolidée)	La Sun Life (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2009					
Produits	19 \$	6 079 \$	2 545 \$	77 \$	8 720 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	608 \$	271 \$	361 \$	(632)\$	608 \$
30 juin 2008					
Produits	90 \$	3 226 \$	1 310 \$	(215)\$	4 411 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	536 \$	352 \$	156 \$	(508)\$	536 \$
	Résultats des semestres terminés les				
	FSL inc. (non consolidée)	La Sun Life (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2009					
Produits	28 \$	9 536 \$	4 232 \$	(48)\$	13 748 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	413 \$	389 \$	70 \$	(459)\$	413 \$
30 juin 2008					
Produits	195 \$	6 458 \$	2 060 \$	(416)\$	8 297 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 087 \$	714 \$	300 \$	(1 014)\$	1 087 \$
	Actifs aux				
	FSL inc. (non consolidée)	La Sun Life (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2009					
Placements	22 000 \$	81 084 \$	25 344 \$	(20 306)\$	108 122 \$
Total des autres actifs	1 374 \$	10 758 \$	5 831 \$	(5 438)\$	12 525 \$
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	– \$	67 534 \$	16 145 \$	(78)\$	83 601 \$
Total des autres passifs	5 491 \$	13 729 \$	8 339 \$	(8 503)\$	19 056 \$
31 décembre 2008					
Placements	20 393 \$	81 169 \$	24 103 \$	(18 787)\$	106 878 \$
Total des autres actifs	4 844 \$	10 912 \$	8 942 \$	(11 743)\$	12 955 \$
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	– \$	65 954 \$	15 484 \$	(27)\$	81 411 \$
Total des autres passifs	7 934 \$	15 729 \$	12 242 \$	(14 892)\$	21 013 \$
30 juin 2008					
Placements	21 354 \$	77 667 \$	22 381 \$	(19 258)\$	102 144 \$
Total des autres actifs	5 901 \$	10 106 \$	11 050 \$	(15 626)\$	11 431 \$
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	– \$	64 166 \$	13 961 \$	81 \$	78 208 \$
Total des autres passifs	9 772 \$	13 593 \$	13 195 \$	(18 775)\$	17 785 \$

15. Gain (perte) de change

La perte de change nette de 4 \$, soit l'équivalent d'un montant proportionnel à la perte de change accumulée dans le compte des gains (pertes) de change non réalisé(e)s du cumul des autres éléments du résultat étendu lié(e)s aux établissements étrangers autonomes de la Compagnie, a été inscrite dans les produits financiers nets pour le deuxième trimestre de 2009. Aucune perte de change semblable n'a été enregistrée pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008.

16. Entités à détenteurs de droits variables

La Compagnie est associée à hauteur de plus de 20 % dans un certain nombre d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dans lesquelles la Compagnie détient une participation assurant le contrôle, notamment à titre de créancière de fiducies, de sociétés en commandite, de sociétés à responsabilité limitée et de structures d'accueil. Ces EDDV ont servi à financer des prêts hypothécaires commerciaux, des créances de franchisés, des créances automobiles, des commerces de détail et de l'équipement ainsi que des placements privés en titres de créance et en titres de capitaux propres. Au 30 juin 2009, la perte maximale à laquelle la Compagnie est exposée relativement à l'ensemble de ces placements se chiffre à 325 \$, soit la valeur comptable de ces actifs.

PRINCIPAUX BUREAUX

Voici les coordonnées des principaux bureaux et coentreprises de la Financière Sun Life dans le monde. Pour tout renseignement ou pour obtenir du service à la clientèle, veuillez communiquer avec le bureau le plus près de chez vous.

Financière Sun Life Canada

Siège administratif du Canada
227 King Street South
Waterloo (Ontario)
Canada N2J 4C5
Téléphone : 519-888-3900
Centre d'appels :
1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.ca

Bureau de Toronto
225 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5V 3C5
Téléphone : 416-408-7500
Centre d'appels :
1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.ca

Bureau de Montréal
1155, rue Metcalfe
Montréal (Québec)
Canada H3B 2V9
Téléphone : 514-866-6411
Centre d'appels :
1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.ca

Financière Sun Life États-Unis

One Sun Life Executive Park
Wellesley Hills, Massachusetts
États-Unis 02481
Téléphone : 781-237-6030
Centre d'appels :
1 800 SUN-LIFE / 1 800 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife-usa.com

Bermudes
Victoria Hall
11 Victoria Street
Hamilton HM 11, Bermudes
Téléphone : (441) 296-3084
Site Web : www.sunlifebermuda.com

Financière Sun Life Royaume-Uni

Matrix House
Basing View, Basingstoke
Hampshire
Royaume-Uni RG21 4DZ
Téléphone : (0870) 160-5040
Centre d'appels : (0870) 161-1111
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h
Site Web : www.sunlifefinancialofcanada.co.uk

Financière Sun Life Asie

Bureau régional de l'Asie
27/F Oxford House
Taikoo Place
979 King's Road
Hong Kong
Téléphone : (852) 2918-3888

Chine
Sun Life Everbright Life Insurance
Company Limited
37/F Tianjin International Building
75 Nanjing Road
Heping District
Tianjin, Chine 300050
Téléphone : (8622) 2339-1188
Site Web : www.sunlife-everbright.com

Bureau de représentation de Beijing
Suite 1207
China Resources Building
No. 8 Jianguomenbei Avenue
Eastern District
Beijing, Chine 100005
Téléphone : (8610) 8519-2510

Hong Kong
Sun Life Hong Kong Limited
20/F, One Exchange Square
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 2103-8888
Centre d'appels : (852) 2103-8928
Du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h 45
Site Web : www.sunlife.com.hk

Inde
Birla Sun Life Insurance Company Limited
One India Bulls Centre
Tower 1, 16th Floor, Jupiter Mill Compound
841 Senapati Bapat Marg
Elphinstone Road
Bombay, Inde 400 013
Téléphone : 91-22-4356-9000
Du lundi au vendredi, entre 9 h 30 et 18 h
Site Web : www.birlasunlife.com

Birla Sun Life Asset Management
Company Limited
One India Bulls Centre
Tower 1, 16th Floor, Jupiter Mill Compound
841 Senapati Bapat Marg
Elphinstone Road
Bombay, Inde 400 013
Téléphone : 91-22-4356-8000
Du lundi au vendredi, entre 9 h 30 et 18 h
Site Web : www.birlasunlife.com

Indonésie
World Trade Centre, 8th & 9th Floors
JL Jend. Sudirman Kav 29-31
Jakarta, Indonésie 12920
Téléphone : (6221) 5289-0000
Centre d'appels : (6221) 5289-0088
Sans frais : 0800 140 1262
Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h 30
Site Web : www.sunlife.co.id

Philippines
12th Floor, The Enterprise Center Tower 2
6766 Ayala Avenue cor.
Paseo de Roxas
Makati City, Philippines 0724
Téléphone : (632) 886-6188
Centre d'appels : (632) 849-9888
En province : 1 800 10-SUNLIFE (par
l'intermédiaire de PLDT)
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h
Site Web : www.sunlife.com.ph

BUREAUX DE LA COMPAGNIE ET RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Pour tout renseignement concernant les compagnies du groupe Financière Sun Life, leurs activités ou leurs résultats financiers, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

SIÈGE SOCIAL

Financière Sun Life inc.
150 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1J9
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à communiquer avec :

Paul Petrelli
Vice-président,
relations avec les investisseurs
Téléphone : 416-204-8163
Télécopieur : 416-979-4080
Courriel : investor.relationships@sunlife.com
Nota : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

AGENT DES TRANSFERTS

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts situé dans le pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
Canada M5C 2W9
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1 888 290-0048 (service en français)
1 877 224-1760 (service en anglais)

Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416-348-9412
Télécopieur : 416-643-5501
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leurs comptes par l'intermédiaire de LigneRéponse®, le service Internet de la Compagnie Trust CIBC Mellon. Pour vous inscrire, veuillez visiter le site www.cibcmellon.com/inscriptionlignereponse.

États-Unis

BNY Mellon Shareowner Services
480 Washington Blvd.
Jersey City, NJ 07310
Téléphone : 1 800 648-8393
Courriel : shrrelations@mellon.com

Royaume-Uni

Capita Registrars Ltd.
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Appels du Royaume-Uni :
Téléphone : (0845) 602 1587
Appels de l'extérieur du Royaume-Uni :
Téléphone : +44 20 8639 2064
Courriel : ssd@capitaregistrars.com

Philippines

The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited
HSBC Stock Transfer
7/F, HSBC Center
3058 Fifth Avenue West
Bonifacio Global City,
Taguig City, 1634, Philippines
Appels du Grand Manille :
Téléphone : PLDT (632) 581-8111
GLOBE (632) 976-8111

En province : 1 800 1 888-2422

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited
Hopewell Centre, 18th Floor
Rooms 1806-1807
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : (852) 2862-8628
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts situé dans le pays où vous résidez ou encore avec les services aux actionnaires.
Télécopieur : 416-598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

DIVIDENDES

Dates liées aux dividendes en 2009

Date de clôture des registres	Date du versement
25 février	1 ^{er} avril 2009
27 mai	30 juin 2009
26 août	30 septembre 2009
25 novembre*	31 décembre 2009

* Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire *Demande de paiement électronique des dividendes* est accessible en ligne à la section Services aux investisseurs du site Web de CIBC Mellon, à l'adresse www.cibcmellon.com, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec CIBC Mellon pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires et privilégiés qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse www.sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, CIBC Mellon, à l'adresse inquiries@cibcmellon.com.

INSCRIPTION EN BOURSE

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX).

Symboles : Série 1 – SLF.PR.A
Série 2 – SLF.PR.B
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 6R – SLF.PR.F

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE).
Symbole : SLF

Au 3 août 2009, il y avait 560 803 695 actions ordinaires en circulation; ce sont les seuls titres avec droit de vote.



Le présent rapport est recyclable et est imprimé sur du papier non acide.

Le présent rapport a été imprimé sur du papier certifié par le FSC contenant 30 % de fibres recyclées. Les fibres utilisées dans la fabrication du papier d'impression proviennent de forêts bien aménagées, de sources contrôlées et de fibres de bois recyclées conformément aux règles du FSC.



© Sources Mixtes
Produit issu de forêts bien gérées,
de sources maîtrisées et de bois
ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004339
© 1996 Forest Stewardship Council



Financière
Sun Life inc.

150, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1J9

sunlife.com